

N°16 - Déc. 2003

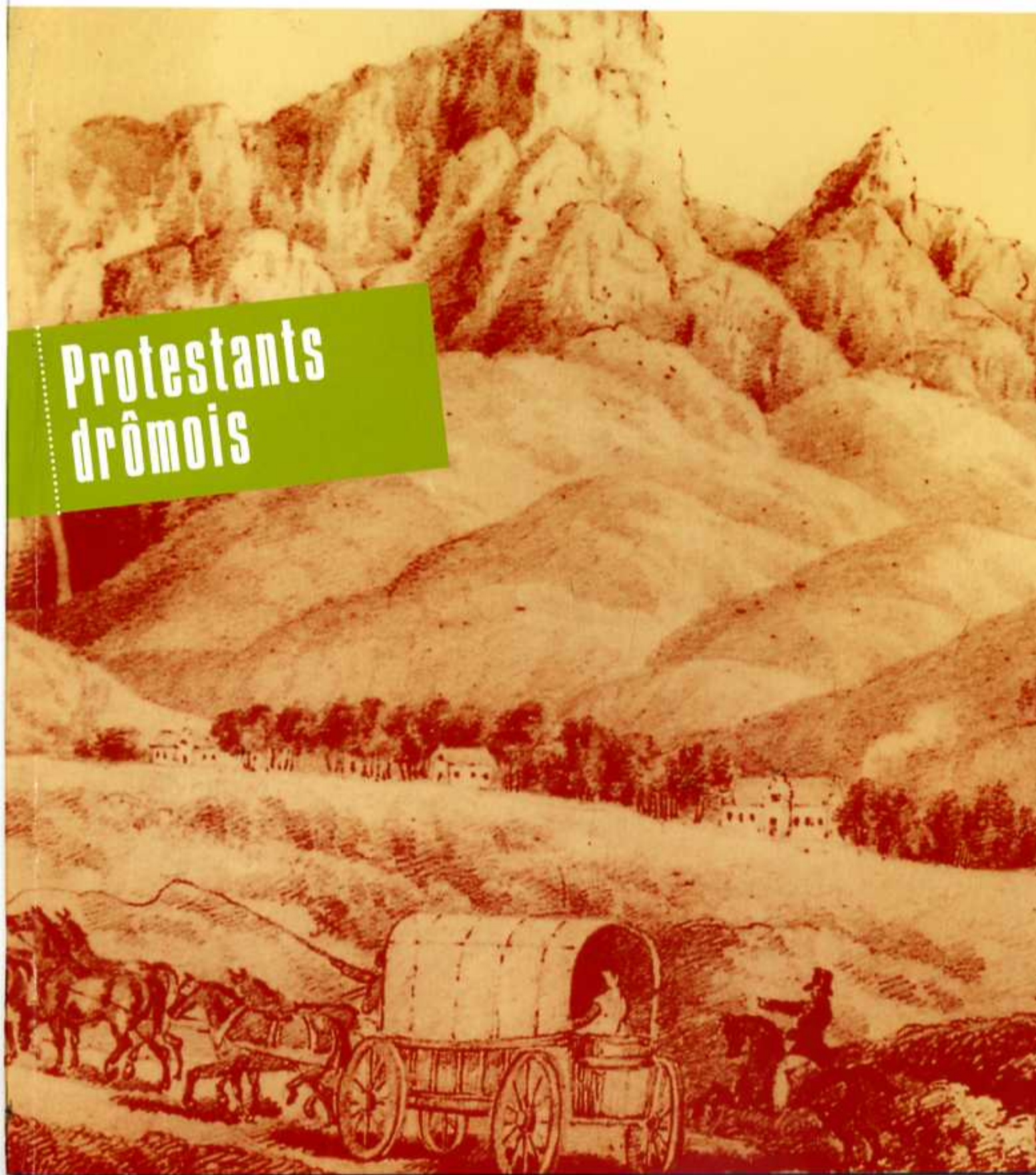
44^e année

8,00 €

études *drômoises*

la revue
du patrimoine
de la Drôme

Protestants
drômois



Jacques Delatour
président de l'A.U.E.D.

sommaire

- 1** **ÉDITORIAL**
Laïcité
Jacques Delatour
- 2** **PRÉFACE**
Mais seule compte la grâce...
Pierre Vallier
- 3** **La résistance, une tradition protestante**
Richard Maltby
- 12** **La Baume-Cornillane, terre de résistance protestante**
Jean Lovie
- 16** **Une femme pasteur à Plan-de-Baix pendant la drôle de guerre**
Michel Wullschlegler
- 18** **Mady Chancel, peintre**
Jacques Delatour
- 24** **De Nyons au Cap, l'itinéraire d'un Huguenot chassé de France**
Randolph Vigne
- 29** **SITES DISPARUS**
Le Clos-Rond à Gigors
Jean-Noël Couriol
- 30** **CÔTÉ RUE**
Les temples du pays de Bourdeaux
Jean-Noël Couriol
- 32** **Un protestant diois, artisan sans frontières**
Séverine Beaumier
- 42** **Le dernier billet**
Jean Sauvageon
- 44** **LA DRÔME DES COLLINES**
- 45** **COURRIER**
- 46** **KIOSQUE**
- 47** **LA PRESSE EN A PARLÉ**

Laïcité

Parler de la laïcité relève du défi, tant le sujet a provoqué des tonnes et des tonnes d'écrits et de paroles, et tant le risque est grand de se cantonner à des platitudes, à des redites, ou par un propos inconsidéré de susciter l'ire des uns ou des autres.

Nos *Études Drômoises* sont nées il y a plus de quarante ans dans le milieu laïque des Ecoles normales d'instituteurs et avaient pour mission au départ de renforcer la formation des jeunes maîtres. Nous ne renions pas nos origines et nous en sommes plutôt fiers, tant nous pensons que l'œuvre scolaire de Jules Ferry et les Ecoles normales ont été bénéfiques pour notre pays. Cependant, nous n'avons jamais confondu le prosélytisme religieux avec la connaissance des religions et du patrimoine qui s'y rattache. Autant nous refusons le premier autant nous retenons la seconde. Les articles que nous avons publiés dans les récentes années en témoignent : l'architecture religieuse de la Drôme, les chapiteaux de l'église de Saillans, les couvents romains, Pie VI, les croix de bateliers, le musée d'art sacré de Mours, *Jesus hominum salvator*, les cimetières protestants, les mutilations de la cathédrale de Valence... et prêtres et pasteurs peuvent s'exprimer comme tout un chacun librement dans nos colonnes.

C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de consacrer l'essentiel de ce numéro aux protestants drômois qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Drôme, en faisant appel aussi à deux auteurs anglais afin d'avoir un point de vue extérieur sur ce sujet. Nous aimerions de la même façon pouvoir parler de la diaspora arménienne, de l'implantation musulmane et des autres religions qui ont joué ou jouent un rôle dans la constitution du patrimoine drômois.

Et Maddy Chancel, direz-vous, pourquoi avoir choisi de lui faire une place dans ce numéro « protestant » ? Parce que, si au cours des siècles passés, les protestants drômois ont développé un grand esprit de résistance, Maddy Chancel, son mari et toute sa famille ont à Saint-Donat été l'âme de la résistance durant la dernière guerre et que nous lui devons bien ce témoignage d'amitié.

Enfin, nous avons jugé que nul mieux que Pierre Vallier n'était plus à même d'ouvrir ce numéro.



Le portail de l'école de Chabrilan

...« mais seule compte la grâce »

Le physicien Pierre Weiss avait dit :
« Trouvez-moi une terre montagnaise et protestante. »
 Ce fut la Drôme et Die, ancienne capitale du protestantisme dauphinois avec trois pasteurs et même une Académie. Le savant s'installa donc dans un chalet de la route de Romeyer. Aujourd'hui sa famille est restée fidèle à Die et son gendre, le mathématicien Henri Cartan, tenait parfois l'orgue du temple pendant les vacances. La Drôme au sud de Valence et Romans est un pays huguenot de tradition qui s'est fait par la foi et le courage, souvent en secret par la force des choses. Le peuple louait d'abord l'Éternel et, chaque fois que nécessaire, résistait à toute forme d'oppression, aux dragons du roi comme aux agents de Hitler. Ainsi il se forgea une âme d'airain, mais beaucoup de fidèles payèrent de leur vie leur fidélité absolue aux enseignements de la Bible. Il y eut les galériens de la foi, les prisonniers de la Tour de Crest ou de Constance, les exilés et, plus près de nous, les déportés dans les camps nazis, car les protestants étaient parmi les résistants les plus déterminés. Le fameux « résister » de Marie Durand a d'ailleurs toujours le même écho dans les consciences. La Drôme protestante a également bien illustré la tradition d'accueil et d'hospitalité, à Dieulefit par exemple pour une « Académie française » clandestine, ou à Die, où Simone Courtin cachait et protégeait la famille de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, tandis que dans le Trièves voisin s'organisait un maquis de théologiens. Paradoxale au plan géographique et social, la Drôme ne l'est pas moins au plan spirituel, ce qui faisait dire à mon ami Pierre de Saint-Prix, qui a voulu à ses funérailles un pasteur, un prêtre et un rabbin, que *« nous sommes papistes ou huguenots, orthodoxes, adventistes, agnostiques ou mystiquement athées, jamais neutres, jamais indifférents. Nous aimons dialoguer avec Dieu ou avec la Raison. »* Cependant, dans cette vibrante polyphonie spirituelle et philosophique, le protestantisme drômois n'a jamais cessé d'affirmer sa ferveur chrétienne et son attachement à la liberté et aux valeurs républicaines. Il a été porté par de grandes voix comme celles du théologien Daniel Chamier à Montélimar ou du pasteur Alexis Muston à Bourdeaux, ami de Victor Hugo et de George Sand. Plus près de nous, Marc Boegner, de l'Académie française, avait commencé son ministère à Aouste en 1904. Il jouissait d'une rare autorité morale et joua un rôle éminent dans les commencements de l'œcuménisme. Enfin, curieusement, aujourd'hui, l'esprit protestant continue d'inspirer le comportement d'hommes et de femmes apparemment éloignés de la religion. Maintenant, je ne peux oublier le mot du bâtonnier Patrick Durrleman de Valence, en réponse au procureur général de Paris qui venait de lui remettre la Légion d'honneur : *« Le mérite certes c'est bien, mais pour nous, protestants, seule compte la grâce. »*

Là, tout est dit.

Les héros de la liberté
de conscience.
Peinture de L. Leenhart
Musée du Désert



La Résistance, une tradition protestante

dans la Drôme de 1545 à 1793

Richard Maltby enseignant à King's school (Canterbury) a profité d'une année sabbatique pour travailler un sujet qui lui tenait depuis longtemps à cœur : la tradition de résistance des huguenots français (un sujet qui avait intéressé avant lui Robert Louis Stevenson qui était venu dans les Cévennes à la recherche des Camisards et en avait longuement débattu avec les moines de l'abbaye de Notre Dame des Neiges) : « *Je souhaitais écrire, dit Richard Maltby, une histoire de la résistance protestante en France parce que l'exemple d'une petite minorité prête à se battre pour la liberté de conscience demeure une source d'inspiration pour tous ceux qui chérissent la liberté sous toutes ses formes... Mon projet n'aurait pas pu aboutir sans l'aide de guides locaux, tel Jean-Noël Couriol qui connaît tous les lieux secrets où les protestants se rassemblaient. Merci aussi à Max Béranger père qui le long de chemins forestiers m'a conduit au Clos-Rond en me parlant de sa résistance durant la dernière guerre.* »

Deux chapitres : *Persécution et prophétie en Diois* et *À la recherche du Désert* concernant plus particulièrement la Drôme. Avec l'autorisation de l'auteur nous les avons traduits et illustrés avec les clichés qu'il nous a confiés..

Bien longtemps avant la Réforme, le Diois était déjà une terre de non-conformisme religieux : elle avait connu l'hérésie de Pierre de Bruis

au XII^e puis les bardes vaudois, appelés localement « *chagnards* ». Il n'est donc pas surprenant que Guillaume Farel ait rencontré des auditeurs attentifs lorsqu'en 1562, il vint prêcher « *le nouvel évangile dans toute sa pureté* », ni que l'assemblée générale à Die se soit prononcée en faveur de la Réforme. De Die, la conversion s'étendit à la plupart des bourgades alentour, au moins autant par intérêt matériel que par sympathie religieuse. En effet, se déclarer protestant, c'était ne plus payer les impôts et charges tels que la dime au clergé, tandis que pour les villages qui avaient connu les Cathares puis les Vaudois du XII^e au XVI^e, devenir huguenot allait de soi.

Durant les guerres de religion (1560-1598), le Diois a souffert des luttes opposant les seigneurs locaux. Au pont d'Oreille près de Die, le chef protestant Dupuy-Montbrun surprit et massacra 800 catholiques le 14 juin 1575, mais à son tour, trois semaines plus tard, il était blessé, fait prisonnier et exécuté lors de la bataille du pont de Blacons, près de Crest, le 9 juillet 1575. Aucun des deux partis ne réussit à s'assurer le contrôle total des populations, et le petit peuple, catholique et protestant, se constitua en ligues pour se défendre contre la rapacité des seigneurs. Il finit par se ranger sous l'autorité du plus puissant des chefs de la région, le protestant Lesdiguières qui, lors de l'accession d'Henri IV au pouvoir en 1589, fit triompher l'autorité de celui-ci dans le Dauphiné en battant les factions catholiques extrémistes. Alors, suivant l'exemple du roi, Lesdiguières se convertit au catholicisme et garantit le statu quo religieux.

L'Édit de Nantes apporta la paix aux 25 000 protestants du Diois. Bien que globalement les protestants n'aient jamais dépassé en nombre les catholiques, dans beaucoup de communes ils disposaient d'une majorité écrasante. À La Baume-Cornillane, Beaurières et Beaufort-sur-Gervanne, par exemple 100 % de la population était protestante, dans la haute vallée de la Drôme et dans tout le pays de Bourdeaux 95 %. Le Diois, en tant que fief rural protestant n'était dépassé que par les Cévennes. Les 4 000 protestants de Die – soit 95 % de la population – faisaient de Die la capitale du protestantisme dauphinois, en même temps qu'une place forte

Naissance et développement du protestantisme dans le Diois

protestante selon les termes de l'Édit de Nantes. Du début du XVII^e jusqu'aux premières décades du règne de Louis XIV, la ville connut des années de

prospérité inégalées, jouissant du prestige de l'Académie protestante fondée en 1604, même si elle n'appréciait pas toujours les débordements joyeux de ses 120 à 130 étudiants.

Administrativement la région relevait de l'évêque de Die et de Valence, en constante dispute avec l'importante minorité protestante dépendant de sa juridiction. La survie du protestantisme durant les campagnes de Richelieu dans les années 1630 réussit à ramener la vallée du Rhône au catholicisme mais ne parvint pas à regagner le Diois, témoigne de l'attachement des populations aux libertés religieuses et communales. On dit souvent que les gens du cru allient le sens vigoureux de l'indépendance des Dauphinois à la chaude sociabilité des Provençaux. Il ne faut pas oublier non plus que les petites cités du Diois, comme Châtillon-en-Diois, Crest, Die, Dieulefit, La Motte-Chalencon et Valdrôme avaient acquis très tôt des libertés communales auxquelles elles étaient attachées. Au cours de l'histoire de France, aucun régime autoritaire n'a réussi à s'imposer à sa guise dans le Diois.

Le Désert est le nom que les protestants ont très tôt donné à des endroits isolés – montagnes, forêts, grottes – où ils tenaient leurs réunions religieuses interdites. Dans l'histoire du protestantisme français, le Désert correspond à la période qui a commencé avec la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et qui a obligé l'église réformée à devenir une église clandestine jusqu'à ce que soit promulgué l'Édit de Tolérance en 1787 sous Louis XVI.

Durant les années de persécution, les huguenots français se sont identifiés à l'expérience spirituelle du Désert dans la Bible. C'est dans le désert que Moïse vit les flammes du Buisson ardent, pris comme symbole par l'église du Désert. Pendant quarante ans le peuple de Dieu connut un temps d'errance et de désespoir avec l'espérance de la Terre promise. C'est dans le désert que les prophètes de l'Ancien Testament se firent entendre et c'est dans le désert encore que Saint Jean Baptiste dans le nouveau testament annonça la venue de Dieu. Les protestants français ont vu dans leurs épreuves la volonté de Dieu vis à vis des nouveaux enfants d'Israël. Les statistiques des persécutions sont significatives : entre 1680 et 1775, 300 000 protestants

émigrèrent, 107 pasteurs ou prédicateurs furent exécutés, 3 000 emprisonnés et 5 000 envoyés aux galères, ce qui pour beaucoup correspondit à une sentence de mort.

Les historiens distinguent deux périodes dans le Désert : le *Désert héroïque* de 1685 à environ 1760, années de persécution, suivies par le *Second Désert* jusqu'à l'Édit de 1787, où la

répression céda le pas à la tolérance. Le *Désert Héroïque* connut lui-même plusieurs phases, des phases spontanées avec les *petits prophètes* et les Camisards des Cévennes suivies en 1717 par une phase plus ordonnée avec *l'Église sous la Croix*, progressivement reconstruite sous la direction du pasteur Antoine Court.

Les persécutions dans le Diois sous Louis XIV furent sévères. L'évêque de Valence et de Die, Monseigneur de Cosnac (1657-1687), un des artisans de la

révocation de l'Édit de Nantes, usa de toutes les forces à sa disposition pour que la révocation triomphe dans ses diocèses. Dans ses *Mémoires*, il se vante « *qu'en moins de deux ans, sur les 80 temples que comptait mon diocèse de Valence et Die, il n'en restait plus que dix ou douze, affectés au culte catholique* ».

Durant les vingt années qui précédèrent la révocation de l'Édit de Nantes, toute une série de décrets resserra l'étau de la persécution. On ordonne la démolition des temples – en 1664, le temple de Sainte-Croix fut le premier dans le Diois, lors d'une émeute locale à être détruit par la troupe. On interdit les mariages entre protestants et catholiques, et aux protestants d'occuper des fonctions ou des emplois publics.

À partir de 1681, la troupe logeait dans les foyers protestants du Diois et les dragonnades terrorisaient les populations locales. Quand l'Édit de Tolérance fut proclamé, dix-neuf temples protestants du Diois avaient été démantelés. L'Académie protestante de Die avait été fermée et le temple démoli en juillet 1685. Louis XIV pouvait à juste titre considérer que le protestantisme était éradiqué des lieux. Après 1685, on arracha les enfants aux familles soupçonnées de protestantisme et on les confia à des monastères ou on les emprisonna dans des hôpitaux religieux convertis en prison.

Les persécutions ne tardèrent pas à provoquer une résistance armée qui se manifesta en 1683, le 22 juillet, quand une cérémonie interdite de consécration de deux pasteurs protestants dans les ruines du temple de Châteaudouble attira des foules à la ronde, et que des soldats arrêtè-

Les persécutions sous Louis XIV

rent trente deux personnes présentes. Environ deux cents hommes se saisirent de toutes les armes qu'ils purent trouver, se constituèrent en force armée

sous le nom de Camp de l'Éternel et exigèrent que l'on relâchât les prisonniers. Au début, l'Intendant parut prêt à satisfaire leur demande, mais ne libéra que quelques prisonniers; alors, le Camp de l'Éternel s'empara de la place forte de La Baume-Cornillane. Une semaine après, les insurgés marchèrent sur la forêt de Saou où d'autres renforts se joignirent à eux. Le 29 août, ils attaquèrent la garnison royale de Bourdeaux, mais furent mis en fuite à la bataille de Bourelles où ils laissèrent cent morts sur le terrain et 50 prisonniers aux mains de l'ennemi qui les exécuta dans leur village d'origine. Après ce massacre qui mettait fin à la brève existence du Camp de l'Éternel, les troupes royales au cours du terrible hiver 1683-1684 purent s'en prendre sans opposition aux fermes et aux villages protestants. Toutefois cette courte révolte annonçait les soulèvements qui se produiraient sur une beaucoup plus large échelle vingt ans plus tard dans les Cévennes.

Les 12 articles de l'Édit de Fontainebleau du 17 octobre 1785 ordonnaient la destruction de tous les temples restants, interdisaient le culte protestant et les assemblées protestantes, donnaient quinze jours aux pasteurs pour quitter la France, fermaient toutes les écoles protestantes, ordonnaient le baptême et la conversion de tous les enfants au catholicisme avec obligation d'assister à la messe, défendaient aux protestants d'émigrer. Ceux qui émigrèrent en Suisse ou au Brandebourg appartenaient à la population aisée, alors que les plus pauvres restèrent, privés de leurs pasteurs, de leurs temples et obligés d'adhérer à la foi catholique en tant que *nouveaux convertis*.

La Tour de Crest témoigne de l'oppression que connut le Diois. Originellement construite comme une forteresse au XII^e pendant la croisade contre les Cathares, c'est le plus haut donjon de France. Il domine la ville de Crest et contrôle toute la basse vallée de la Drôme. Pour les protestants, elle devint le symbole le plus détesté de l'oppression royale et cléricale en Dauphiné. Parmi les victimes enfermées dans la Tour, il y avait des femmes protestantes qui, pour certaines, furent livrées au sadique Henri Guichard, surnommé La Rapine. Louise Moulin, par exemple, qui refusa de se convertir fut exécutée en 1787, après qu'elle eut obtenu d'allaiter son bébé pour la dernière fois. Fut également exécutée la même année Jeanne Reymond de Die, capturée alors qu'elle essayait de quitter la France. C'est à la Tour de Crest que la bergère Isabeau Vincent, *la petite prophétesse de Saoû*, fut soumise à la question en 1688. Dans un coin perdu au milieu des collines, une modeste pierre rappelle la mémoire d'Isabeau Vincent :

*En ces lieux vécut
La bergère de Saoû
Isabeau Vincent
Son témoignage a été
A l'origine du
Mouvement protestant
Des petits prophètes
En Dauphiné-Vivarais
Et Cévennes
1688-1988*

... À la Tour de Crest, Isabeau dit à ses bourreaux : «*Vous pouvez me tuer, Dieu en fera se lever d'autres.*» Après sa disparition le mouvement des petits prophètes s'étendit.



La stèle d'Isabeau Vincent

Gabriel Astier de Clionselat franchit le Rhône et porta la parole dans les Cévennes. À mesure que les persécutions augmentaient, d'autres prophètes charismatiques se levaient, comblant le vide laissé par l'exécution des pasteurs... C'est alors que, le 24 juillet 1702, lors du meurtre brutal de l'abbé du Chayla au Pont-de-Montvert, commença la révolte des Camisards.

Pontaix





Le versant sud du col de Rousset

L'historien Marc Bloch écrit que *« pour faire l'histoire, il faut marcher »*. Quelle région plus merveilleuse que le Diois pour marcher ? Avec ses montagnes anguleuses, ses vallées et ses forêts reculées où se mêlent les influences contraires des Alpes et de la Méditerranée, le Diois est tout à la fois souriant et austère. L'air a la fraîcheur des montagnes, les clochettes des chèvres tintent sur les hauts pâturages, en été l'air embaume la lavande et là où le Diois rencontre les Baronnies sur une ligne s'étirant de Dieulefit à La Motte-Chalançon, le pin cède la place à l'olivier. Le Diois était naturellement un terrain privilégié pour les prédicants itinérants du Désert qui ne reculaient pas devant les longues distances à parcourir, même si peu d'entre eux ont battu le record de Gaspard Marcel qui de 1758 à 1787 célébra 2510 baptêmes et 1141 mariages dans une centaine de villages ! Où peut-on trouver des vestiges de *« l'Église sous la Croix »* ?¹ À l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes presque tous les temples ont été détruits. La plupart des temples qui subsistent aujourd'hui ont été construits au XIX^e dans le style Louis-Philippe. Peu sont antérieurs à la révocation de l'Édit de Nantes et ont survécu à la longue période de persécution. À Pontaix, village suspendu spectaculaire, au bord de la Drôme, le temple est inclus dans les

L'église du Désert

remparts tout comme les maisons avoisinantes. Comprenant deux petites chapelles et un clocher, ce temple était primitivement l'église Saint-Apollinaire et a conservé l'autel et les fresques d'origine. Restitué à l'église catholique lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'a en fait pas pu servir d'église paroissiale dans une commune qui était entièrement acquise au protestantisme et est revenue aux protestants à la Révolution. Le temple du charmant village médiéval de Poët-Laval – nom qui signifie le mont (podium) dans la plaine – a survécu à la révocation de l'Édit de Nantes parce qu'il avait d'autres usages que la seule célébration du culte protestant. Édifié pour servir de résidence à un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem au XIV^e, il devint maison commune au XV^e puis temple en 1622 ; et c'est sa fonction municipale qui le protégea de la destruction. Bien que la foi protestante ait été interdite officiellement pendant les 102 années qui suivirent, le temple put ainsi être réouvert sous le Concordat napoléonien. Depuis 1961, ce temple parfaitement conservé est devenu musée du protestantisme dauphinois : *« un temple qu'on croyait disparu, a resurgi de ses cendres pour porter témoignage de ceux qui savent que Dieu n'abandonne pas son peuple. »*

1 - L'expression *« l'Église sous la croix »* est utilisée par le pasteur Antoine Court, né à Villeneuve-de-Berg en 1695, dans ses *Mémoires*.



Le temple
de Ravel

Le petit temple de Ravel dans le Haut Diois a dû son salut à son altitude. À 1 100 mètres, il est le plus haut perché du Diois. Les villageois de Ravel dans leur montagne ont donc pu échapper aux dragonnades que subissaient les habitants des plaines convertis de force au catholicisme.

Le temple des Tonils, dans une vallée à l'écart, sous le mont Couspeau, a été chapelle bien avant la Réforme, mais depuis le XVI^e, il n'a plus été utilisé que par les protestants. Une chaire portative de prédicant itinérant y témoigne de l'époque du Désert.

Malgré les luttes religieuses exacerbées par la révocation de l'Édit de Nantes, beaucoup de

protestants et de catholiques du Diois ont réussi à éviter les luttes sanglantes. Dieulefit s'est constitué au XIII^e autour de l'hôpital d'un monastère fondé par les chevaliers de Saint-Jean. Comment les 2 500 Dieulefiteois – catholiques et protestants confondus – auraient-ils pu ne pas cohabiter, entassés qu'ils étaient dans le labyrinthe médiéval de la *viale* ? Jadis le temple et l'église Saint-Ruf étaient situés aux deux extrémités haute et basse de la *viale*, et aujourd'hui, le temple, un édifice imposant du XIX^e est toujours relié à l'église par la rue du Bourg.

À Châtillon-en-Diois, lieu d'ardent protestantisme, les catholiques soutinrent la résistance protestante. En 1745, à un moment d'intensification des persécutions religieuses, un édile catholique de Châtillon s'efforça d'empêcher des soldats venus de Valence d'arrêter au matin du 20 janvier un fidèle réformé des lieux. La troupe se saisit du cordonnier Paul Achard ainsi que de son frère Louis, accusés d'avoir aidé le pasteur à s'enfuir. C'est alors que l'officier municipal (le consul) de Châtillon, apprenant ce qui se passait, se porta garant des deux frères et demanda qu'on les relâche.

Le plus jeune, Louis, fut effectivement relâché mais pas son aîné qui resta trente ans aux galères. Et ce n'est pas le seul cas d'interventions de catholiques en faveur de protestants. Témoins, la même année, les prêtres de Saint-Dizier, Valdrôme, Poyols et Charens furent convoqués devant la cour ecclésiastique de Die et frappés d'une amende pour avoir témoigné de trop d'indulgence envers les protestants.

Le temple
des Tonils



Ces derniers n'étaient pas en reste de bons procédés. Dans presque toute la vallée de la Gervanne, les églises catholiques de Plan-de-Baix, Gigors, Vaugelas, Montclar, quoique fréquentées par de très petites communautés de fidèles, ne furent jamais l'objet d'attaques, les protestants étant soucieux de préserver le charme de leur architecture romane.

Ici ou là, se dresse isolé un arbre, cèdre ou cyprès, plus rarement chêne, entouré d'un muret de pierres. Ces enclos sont des cimetières abritant les tombes des protestants qui refusaient un enterrement catholique dans le cimetière du village. Les petits cimetières protestants abondent dans la vallée supérieure de la Drôme et dans la région de Bourdeaux. Pour découvrir l'un d'entre eux, il faut suivre le chemin de Bourdeaux au col de Boutières. Après une forte pente et quelques tournants en épingle à cheveux on passe à Poët-Célaré près du château de Saint-André où Calvin demeura en 1561, puis l'on arrive à un petit cimetière familial à la limite des champs et du Bois des Vaches. C'est le cimetière de la famille Boudonne, un lieu jadis secret du Désert. En poursuivant son chemin en direction du col de Boutières on atteint une clairière au milieu des hauts bouleaux où les protestants tenaient leurs assemblées. C'est là qu'Isabeau Vincent fit sa prophétie : *«Dieu en fera se lever d'autres qui diront les justes paroles»*, prophétie qu'elle renouvela dans le vaste amphithéâtre du Clos Rond – le plus grand site du Désert – et devant ses tortionnaires. Pouvait-il y avoir plus beau temple que le Bois des Vaches et cathédrale plus inspirée que le Clos Rond ?

*«N'ayant pour pavillon que la voûte azurée
Pour musique sacrée*

Que le bruit des torrents et le souffle des airs»
Le premier dimanche d'août le culte se tient toujours au Bois des Vaches en commémoration de *«l'Église sous la Croix»*.

D'autres lieux encore évoquent *«l'Église sous la Croix»* : ce sont des lieux de résistance où les protestants avaient coutume de tenir leurs assemblées dans des sites reculés en pleine nature. Un des plus spectaculaires est situé à Plan-de-Baix, près d'une cascade au pied des hautes falaises, où l'on a creusé des bancs dans la roche pour permettre aux femmes et aux enfants de s'asseoir. Les assemblées interdites se tenaient là sous la protection du seigneur Paul Alexandre de Montrond ; aussi quelle ne fut pas l'étonnement du pasteur Antoine Court lorsque, arrivant à Plan-de-Baix, il eut la sur-



Le Bois des Vaches

prise d'y être accueilli par les fusils des hommes du seigneur, ignorant qu'il était un prédicant. Paul Alexandre de Montrond connut lui aussi la prison de la Tour de Crest pendant quelques mois en 1745, pour son indulgence coupable envers les protestants. Toutefois, il échappa, sur intervention de Madame de Pompadour, au triste sort réservé aux réformés, parce qu'il était noble et catholique. Au sommet du Vellan, les communautés catholique et protestante de Plan-de-Baix ont érigé en 1934 une croix, en présence de Monseigneur l'évêque de Valence et du pasteur Jean Cordier, un geste de bonne entente œcuménique rappelant la résistance du seigneur catholique de Montrond et des villageois protestants.

Le village de La Baume-Cornillane a choisi de résister en sauvegardant la cloche du temple coulée par les villageois en 1644. Une histoire édifiante ! En octobre 1688, ordre est donné de détruire le temple de La Baume-Cornillane. Un villageois, Noël Muret, apprend à Valence que des troupes s'apprêtent à marcher sur La Baume-Cornillane le lendemain. Il revient en hâte au village et aidé de quelques voisins, il entreprend de sauver la cloche qu'il descend du clocher durant la nuit et cache dans sa cave, rue Vieille-du-Temple, dans une cuve à chaux. Quand les soldats arrivent le lendemain, ils rasant le temple mais découvrent, furieux, que la cloche a disparu ; pendant trois jours, ils ratissent le village, multiplient les menaces, en vain, la cloche reste cachée. De guerre lasse, les soldats lèvent le siège. Quelques jours plus tard, un villageois apporte au forgeron un morceau de fer qu'il lui demande de transformer en outil ; surprise du forgeron qui reconnaît le battant de la cloche qu'il s'empresse de remettre à Noël Muret, lequel découvre que dans sa hâte, il a effectivement perdu le battant et a oublié de le rechercher. Cloche et battant restent cachés pendant 102 ans pour ressortir de leur cachette au début de la Révolution. On les suspend alors au noyer de la place du village, endroit où les protestants tiendront leurs assemblées jusqu'à la construction du temple actuel en 1826, date à laquelle la cloche, réinstallée dans son clocher, témoignera de la résistance passée.



Cellule de Louise
Moulin à la Tour de
Crest

Mais, le témoignage le plus poignant de la résistance spirituelle des réformés est inscrit sur les parois de la prison de la Tour de Crest. Dans la cellule Moulin – du nom de Louise Moulin exécutée en 1687 – les prisonniers ont dessiné un calvaire entouré des symboles de la Passion. Une autre série de graffiti datés de 1724, année de la révocation de l'Édit de Nantes représente une dragonnade : un soldat menace de son épée un pasteur qui tient dans sa main gauche un calice et dans la main droite une lanterne. Un autre soldat brandit un fusil tandis qu'un troisième à cheval menace de son fouet une paysanne. Deux personnages agenouillés sont battus par une brute soldatesque dont le visage et la silhouette sauvages évoquent bien évidemment le diable tandis que, par contraste, dans le ciel une figure ailée tient une torche. Est-ce une figure de l'Apocalypse? Ces curieux dessins sont placés sous un soleil qui pourrait être le Soleil de Justice des Prophètes de l'ancien testament dont parle aussi Marie Durand dans ses écrits de la Tour de Constance, cet autre monument de résistance spirituelle.

Lecture clandestine de la Bible
dans une maison protestante.
Musée du Désert



Ainsi, jusque dans leurs prisons, et pas seulement dans leurs temples, leurs cimetières ou leurs lieux de culte en plein air, les protestants ont laissé dans la Drôme des témoignages durables de leur résistance. Cependant le lieu premier de la pratique de leur foi était leur demeure, telle qu'on peut la voir soigneusement reconstituée au Mas Soubeyran avec la maison du chef camisard Rolland ou au Bouchet-de-Pranles avec la maison de Pierre et Marie Durand. Comment un protestant avait-il la possibilité de savoir à l'époque des persécutions s'il pouvait pénétrer sans crainte dans une maison? Y avait-il un signe permettant de vérifier sans se tromper qu'il s'agissait de la maison d'un protestant? On le dit. On dit aussi que ce secret s'est transmis de génération en génération sans être jamais divulgué et que cela continuera ainsi. Eh bien, ce signe existe dans les villages du Diois où, au cours de mes itinéraires protestants, je l'ai rencontré.

Après la chute de la monarchie, en août 1792, les protestants dans leur immense majorité soutiennent la République. Dans la Drôme, les pasteurs partout mettent

avec enthousiasme leur action pastorale au service de la République. Ils se considèrent comme les prêtres d'une nouvelle église, celle de la sainte Révolution fondée sur la justice et la liberté. La carrière des prédicants du Désert dans la Drôme est instructive : élus maires, juges de paix ou présidents de sociétés révolutionnaires, ils font preuve d'un patriotisme sans faille. Républicain convaincu, Pierre Lombard-Lachaux, pasteur dans les Baronnies de 1775 à 1786, est élu député à la Convention de 1793, ce qui ne l'empêche pas de reprendre son ministère à Crest jusqu'à sa mort en 1807. Abraham Chivron, pasteur et maire de Bourglès-Valence, rédige un catéchisme patriotique qui réunit valeurs religieuses et valeurs civiques. À Dieulefit, le pasteur Borel est élu président de la société populaire à l'automne 1793, sans que cela l'empêche de continuer à prêcher sur les thèmes : «*Aime ton prochain comme toi-même*» ou bien «*Pardonnez nous nos péchés*» (10 Brumaire, an II). À Châtillon-en-Diois, le pasteur Grangeron-Duserre fait construire un temple sur l'emplacement de celui détruit en 1683 et fait inscrire sur le fronton : «*An quatre de la Liberté. 1792*» et use de son influence pour calmer les esprits agités sous la Terreur. Le pasteur Armand, de Nyons, devient intendant des approvisionnements ce qui lui permet de remplir sa vocation pastorale tout en assurant une juste répartition des pains. En mai 1795, Schuard, pasteur à Châteaudouble, publie un manuel pour les jeunes communicants et en envoie un exemplaire à la Convention en proposant de le faire adopter pour l'ensemble du pays. Le manuel définit les «*obligations de tous les protestants envers la mère patrie, fondées sur les liens unissant la doctrine révélée de la Sainte Bible au culte de la Raison*». On félicite le pasteur de son patriotisme républicain et comme son collègue de Dieulefit, il est élu président de la société populaire. On le voit, tous ces pasteurs, à tort ou à raison, voulaient réunir dans une même foi, la religion réformée et l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité.

La politique de déchristianisation de 1793 et 1794 n'épargne pas les pasteurs et leurs fidèles mais elle les touche moins que les catholiques. On accuse en mars 1793, le pasteur de

Les protestants drômois aux côtés de la Révolution

Châteaudouble de fanatisme religieux. Son crime ? Avoir poursuivi son ministère spirituel et même avoir encouragé le curé à reprendre le sien. En effet, depuis le

début de la Révolution, protestants et catholiques à Châteaudouble se partageaient l'usage de l'église paroissiale. Une escouade de soldats venue de Valence et commandée par le jacobin Algoud tente d'arrêter le pasteur qui s'enfuit à Genève.

Malgré leur ferveur républicaine, les protestants drômois ont témoigné beaucoup de respect à leurs concitoyens catholiques et pas un prêtre réfractaire n'a été dénoncé par eux.

Plus les protestants redoutaient la restauration de la monarchie et plus ils défendaient la République, craignant par dessus tout la Terreur Blanche qui sévissait dans le sud-est. C'est ainsi qu'à Nyons où les protestants dirigeaient la mairie, le zèle républicain croissait à mesure que le mouvement contre-révolutionnaire se développait chez les catholiques de Buis-les-Baronnies, une cité qui avait perdu son rang de capitale des Baronnies au profit de Nyons, promu chef lieu de district, au début de la Révolution.

Richard Maltby poursuit son étude jusqu'à la dernière guerre où les protestants participèrent activement à la Résistance dans le Diois et dans le Vercors.

Bibliographie :

Bucherie J., *Murmures de la Tour*, Éditions Créaphis, Paris 1999.

Cabanel P., *Mémoires pour servir à la vie d'Antoine Court, 1695 à 1729*, Éditions de Paris, 1995.

Cabanel P., *Les Protestants et la République*, Éditions Complexes, Bruxelles, 2000.

Carbonnier-Burkard- Cabanel P., *Une histoire des Protestants de France, XVI-XVII*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998.

Vernier T.H., *Un village protestant du Dauphiné, La Baume-Cornillane*, Imprimeries réunies, Valence 1966.

Jean Lovie

La Baume-Cornillane

terre de résistance protestante

Nul n'était mieux qualifié que Jean Lovie pour nous présenter avec son talent habituel la commune où il vit: ses ancêtres reposent dans le cimetière familial de La Baume-Cornillane et l'un d'entre eux a raconté l'histoire rocambolesque de la cloche du temple cachée, privée de son battant, retrouvée, réinstallée solennellement, fêlée, refondue, agrandie.

Ce dossier est réalisé en collaboration avec la commune de La Baume-Cornillane qui l'a repris dans son Bulletin municipal d'information.

Un nom entre géologie et histoire



Le nom intrigue ou peut faire rêver, réunissant à l'image du pays, géologie et histoire. Village de contact entre les premiers contreforts du Vercors et la partie orientale de la plaine de Valence qu'il domine de plus de 200 mètres, s'impose ici l'idée de refuge à l'écart des dangers des passages mal fréquentés de la vallée du Rhône. Dès le haut Moyen-Âge, les habitants se reconnaissent autour de «*CASTRUM BALMAE*», le camp de la grotte (bas latin *balma*), avec une implantation gallo-romaine en partie regroupée autour d'une église paléo-chrétienne qui deviendra prieuré clunisien, sous le vocable de Saint-Étienne, la grotte dite «*de la Dame*», à flanc de paroi, pouvant servir de point de repli vers l'est en cas de danger. Au XI^e siècle, l'insécurité grandissante (on fait alors partie du Saint Empire Romain Germanique au pouvoir lointain) fait émerger une famille qui, quatre siècles durant, incarnera la féodalité : les CORNILLANS, avec leurs armoiries «*de gueule à la bande d'or chargée de trois corneilles de sable*», un temps long qui fera que, peu à peu, dès le début du XIV^e siècle, s'imposera à côté de «*BALMA*» le patronyme des seigneurs (BALMA CORNILLAE en 1305).

Le chemin des «colporteurs vaudois» peu avant son arrivé au château des Cornillans



La cloche du temple de la Baume-Cornillane, portant ses deux lignes d'inscriptions superposées.

Jean-Paul Droguet

Des siècles d'esprit de résistance

L'observation des pierres du site féodal dominant le village actuel témoigne du prix à payer pour la liberté. Dès le départ, les Cornillans furent en effet sensibles à la volonté d'un retour vers une Église plus proche de la simplicité primitive, adoptant ou protégeant le message des Cathares puis, plus durablement celui des Vaudois, dont les colporteurs, accueillis depuis le sentier qui a conservé la mémoire de leur nom, ont préparé du XIII^e au XV^e siècle le terrain à la Réforme, adoptée en 1562 par la bien aimée châtelaine Catherine de Cornillan, suivie de toute la communauté.

Dans cette longue période, on peut relever une série d'événements douloureux : en 1217, la motte castrale en bois est incendiée par les bandes de Simon de Montfort, agissant contre les Albigeois ; le donjon est ensuite reconstruit en pierres, dont la grossièreté de l'appareil est à la mesure de la terreur vécue. En 1626, un arrêt du Parlement de Grenoble prononce la destruction du château « afin d'éviter qu'aucuns rebelles de la religion prétendue réformée ne s'en emparassent ». Après la relative accalmie de l'Édit de Nantes sera enduré avec courage le temps des persécutions : destruction du temple, multiplication des cimetières protestants avec le refus de la sépulture ecclésiastique, cachettes de pasteurs, cultes au « désert ».

Après la Révolution, le village ne comprenant pratiquement aucune famille catholique, ne retrouvera pas d'église, alors qu'il en comptait deux au Moyen Âge. Ce sera donc un temple qui sera construit en 1826 doté d'un clocher abritant une cloche à elle seule symbole des tourments de l'histoire.

Tout naturellement, lors de la II^e Guerre mondiale, La Baume sera terre de Résistance, abritant des maquis, subissant par deux fois la montée des colonnes allemandes en mars et août 1944. Sept maisons seront incendiées, des Balmois pris en otage et des résistants tués.

Une cloche emblématique

Au temps de « la religion permise » par l'Édit de Nantes, le temple était installé sur le site féodal, près du donjon, et, fait rare, avait été doté d'une cloche avec son inscription « faite et payée par ceux de la religion réformée de La Baume Cornillane en 1647 ».

Quarante ans plus tard, lors de la destruction du temple, seuls purent être sauvés un banc et... la cloche. Cachée pendant un siècle de 1687 à 1789 dans une cuve à chaux, on la ressortit pour l'accrocher aux branches d'un arbre afin d'appeler les fidèles pour des cérémonies en plein air.

En 1826, la vénérable cloche fut installée avec émotion dans un clocher spécialement réclamé lors de la construction du temple. Mais vingt-cinq ans plus tard, le pays se mobilise contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, y voyant le risque d'un retour aux souffrances des aïeux. Le tocsin, sonné à toute volée fêla la cloche qui se trouva sans voix, jusqu'à ce que, en 1880, une collecte auprès de la communauté permit de la refondre, doublant ses dimensions, avec une nouvelle inscription ajoutée à la première fidèlement reproduite « Refondue et agrandie aux frais des protestants de la même paroisse, Année 1880 ». Et le 3 octobre 1880, elle était replacée dans un clocher devenu juste assez grand pour la recevoir...

Au départ, simples sépultures de plein champ, les cimetières protestants se sont peu à peu matérialisés dans le paysage avec des plantations d'arbres. Leur reconnaissance par décret napoléonien (1804) a permis leur pérennité.



Jean Lovie



Collection: Jean Lorie

Les roches de la « Côte » au début du XX^e siècle. Les couches redressées, véritable livre géologique ouvert, où alternent sédiments lacustres et marins tertiaires.

Paysages et patrimoine

La Baume-Cornillane offre les paysages d'une surprenante concentration géologique de témoins de sédimentation, de formes tectoniques ou de modelés, des assises secondaires de la montagne de la Raye disposées en volet anticlinal éventré, aux strates tertiaires de la « Côte » basculées par le soulèvement alpin, offertes à la façon d'un livre géologique ouvert alternant de puissants dépôts lacustres (barres rocheuses de la grotte de la Dame, roche de la « Pangée ») puis marins à l'ouest, vestiges du golfe miocène occupant la vallée du Rhône voilà quelque vingt millions d'années. Situées dans le prolongement nord du château des Cornillans, les « roches de la Côte » sont une curiosité naturelle que l'on confond souvent de loin avec le donjon qui leur a emprunté de gros blocs pour la première étape de sa construction.

La vue générale du paysage de La Baume-Cornillane est marquée par les pentes du volet anticlinal éventré de la Raye, surmontées d'apics urgoniens, vieux de plus de 100 millions d'années. En contrebas,

la Côte et ses « roches » tertiaires (calcaire chatien, 30 millions d'années) ont été dressées à la verticale par le contrecoup du soulèvement alpin et sont prolongées par le site féodal (donjon). L'origine de l'habitat dispersé remonte à la première moitié du XVII^e siècle, époque de la destruction du château de par la volonté de Louis XIII.

Le site féodal, démantelé à la suite de l'Arrêt du Parlement de Grenoble de 1626 s'impose avec son donjon éventré à double voûte romane inversée, édifié à deux époques différentes. Le castrum seigneurial, alimenté par un rare système de récupération d'eau se distingue nettement du village féodal protégé par une seconde enceinte ayant conservé trois tours rondes et des sections de courtines.

Au pied de l'enceinte extérieure, à l'ouest, quelques maisons accolées témoignent, à partir du XVII^e siècle, des débuts de la dispersion de l'habitat, réduisant le village moderne à un nombre restreint d'habitations. Ce village « vieux », distinct du village médiéval a été mis en valeur avec un chantier international de jeunes en 2002.

La grotte de la Dame, à l'origine du nom du village, est un site particulièrement pittoresque, précédé par la cascade du Rif. Durant les années 1950, elle a subi la passion d'un chercheur de trésor d'une mythique « Dame Blanche », l'appellation venant sans doute plus prosaïquement du souvenir des promenades de la bien-aimée châtelaine Catherine de Cornillan. De ce rêve fou subsiste l'escalier de fer d'une passion déçue.

L'escalier de fer permettant d'accéder à la grotte de la Dame, souvenir des recherches infructueuses du Chabeuillois Louis Peythieu.



Un centre du monde ?

En juin 2001 aura été officiellement inauguré à La Baume, en même temps que le site féodal rénové, le centre de la «PANGÉE», symboliquement marqué par la plus escarpée des «roches de la Côte». Une façon de rappeler qu'il y a 245 millions d'années, la croûte terrestre continentale (granit épais) ne formait qu'un seul continent (pangée = les terres réunies) avec un océan unique, supporté par une mince couche basaltique. L'intuition scientifique de Wegener en 1912, avec une dislocation de la Pangée sur quelque 200 millions d'années, le mouvement se poursuivant de nos jours, est devenue, avec la «tectonique des plaques» l'explication de la construction des montagnes et des séismes.

La paternité de l'idée de marquer dans le paysage cette découverte majeure du XX^e siècle revient au docteur Thierry Monod de Crest, estimant d'après les cartes de Wegener qu'avant que ne se séparent la «Laurasie» et le «Gondwana», le canton de Chabeuil pouvait constituer un cœur pour cette gigantesque morphogénèse. La Baume-Cornillane devenue ainsi «centre du monde» n'en perdra pas pour autant une modestie multiséculaire...

La Baume en quelques chiffres

Population actuelle : 401 habitants

Population dans le passé :

1698 : 456 hab.

1831 : 560 hab.

1901 : 369 hab.

1975 : 186 hab.

- Altitude comprise entre 221 m et 1014 m.
- Site féodal 402 m, village actuel 320 m.
- Altitude moyenne de la commune, classée «de montagne» : 400 m environ.

Terres agricoles :

600 ha environ pour 1442 ha au total.

L'importance de la partie forestière, bois et landes («saltus») par rapport à la partie agricole («ager») explique à la fois l'histoire (espace de repli et de refuge) et l'économie locale dans le passé (utilisation du bois, nourriture des troupeaux, avec notamment la pratique de l'afouage, fortement complémentaire avec la pratique agricole concentrée sur la partie la moins élevée).

Exploitations agricoles en 1894 : 82 ;

aujourd'hui : 10.



Le donjon des Cornillans en 1999, lors de la première tranche de travaux de mise en sécurité du site, avec le respect des données archéologiques. Cette action municipale a contribué à mieux faire ressortir deux époques de construction, mettant en évidence un usage de logis au premier étage, avec cheminée placard et sol pourvu d'un carrelage. Supportée par le second arc en plein cintre, la terrasse sommitale conserve les témoins d'un système de récupération d'eau alimentant le castrum. La destruction de 1626 tout en laissant des vestiges conséquents, l'a réduit à un écorché d'architecture, affirmation aux yeux de la population locale, de la suprématie de la puissance royale.



Devenu «rocher de la Pangée», la roche la plus imposante de la «côte», dressée à la verticale par le soulèvement alpin, permet aux visiteurs de méditer sur la puissance des mouvements de l'écorce terrestre, à l'origine de la beauté des paysages.

Michel Wullschleger

Une femme « pasteur » à Plan-de-Baix pendant la drôle de guerre

Je suis né en 1931 dans une famille huguenote. Mes parents s'étaient rencontrés à la Jeunesse Protestante de Lyon. Je me souviens avoir fréquenté assez tôt la paroisse du Grand Temple du quai Victor Augagneur. La maison était ouverte à de nombreux amis protestants et nous recevions des pasteurs comme Alain Perrot, Roland de Pury, André de Robert. À la fin des années 1930, mon père et ma mère participèrent au mouvement dit des « Groupes d'Oxford », mais ils ne furent jamais partie prenante du « Réarmement Moral » qui devait le prolonger plus tard, le jugeant trop lié aux entreprises américaines. La pratique s'instaura dans la famille d'une lecture collective de la Bible, à laquelle s'ajouta, en tout cas dès 1939, celle d'un « recueillement », moment de réflexion qui pour nous, les enfants, devint vite l'épreuve d'une sorte de confession publique d'abord écrite, puis seulement orale.

Pour l'été de cette même année, mes parents avaient loué une maison au lieu-dit « à Martin », à Plan-de-Baix, dans la vallée de la Gervanne. Ce village constitue l'une des avancées les plus septentrionales d'un vaste espace fortement marqué par la Réforme. En 1939, la population était encore majoritairement protestante. Nous fîmes très vite connaissance de la paroisse, de quelques paroissiens et nous participâmes à une fête organisée au château de Montrond, propriété de la famille Blaché.

Le 3 septembre, l'épicier ambulant Félix Lapeine nous apprit la déclaration de guerre des Anglais à l'Allemagne nazie. Elle entraînait, ipso facto, celle de la France. J'entendis ma mère répondre que le conflit serait sûrement très long, qu'elle ne rentrerait pas à Lyon mais s'installerait à Plan-de-Baix, le temps qu'il faudrait. À cette époque, la commune de Plan-de-Baix, comme plusieurs de ses voisines, n'était pas électrifiée et ne possédait pas d'adduction d'eau. Pour affronter l'hiver, alors plus rigou-

reux, la famille loua le presbytère protestant, plus confortable et sans occupant puisque la paroisse était desservie par le pasteur de Beaufort. Il se trouvait au cœur de la partie haute du village, tout près du temple. Nous allions l'habiter jusqu'en octobre 1942. Comme beaucoup d'autres, le pasteur de Beaufort fut mobilisé. Plus âgé et assez fatigué, celui de Crest fut dispensé.

Ma mère, née en 1905, appartenait à la modeste cohorte des bachelières d'alors et elle avait la parole relativement facile. Dès le début des hostilités, elle s'investit bénévolement et résolument dans la vie paroissiale pour pallier l'absence de pasteur. Elle était aidée pour les tâches matérielles de préparation du temple par une adorable vieille demoiselle, Louisa Granjon, qui jouait le rôle d'un véritable sacristain. Elle fit le culte le dimanche et les jours de fêtes religieuses. Elle s'installait au pied de la chaire, ne se sentant pas habilitée à en monter les marches et pouvait ainsi se servir de l'harmonium pour lancer et soutenir le chant des cantiques. Il lui arrivait de refaire ce culte dans les jours suivants chez des personnes âgées ne pouvant pas se déplacer. Les voitures se comptaient sur les doigts d'une main et il n'y avait pas de carburant !

Elle proposa des veillées de prière à l'intention des soldats ; je me souviens de ces regroupements dans la quasi obscurité d'un temple trop faiblement éclairé par une lampe à pétrole et de l'émotion des femmes qui interrompaient le silence pour faire entendre le nom de celui pour lequel elles tremblaient et priaient. Elle organisa et dirigea l'« École du dimanche », c'est-à-dire l'instruction religieuse des enfants. En fait, elle avait lieu le jeudi, au presbytère. Surtout, se dévouant de jour comme de nuit, elle multiplia les visites aux familles dont un membre était malade, voire mourant. Régulièrement, elle revenait après l'inhumation.



Elle suscita encore des veillées autour d'une modeste étude biblique chez les paroissiens, au village, mais aussi dans les hameaux, notamment celui de la Blache, le plus peuplé, distant de trois kilomètres. Je revois ma mère, partant à pied faire une visite ou une veillée pendant l'hiver, silhouette rendue triangulaire par le port d'une grande pèlerine grise. Elle n'oubliait pas la lampe tempête garnie de pétrole qui lui permettrait de mieux suivre son chemin. L'hiver de 1940 fut particulièrement rude et un soir de burle, elle fut arrêtée par un vieil habitant de La Sauzie qui lui fit admettre qu'il n'était pas raisonnable de prolonger seule dans la tourmente de neige jusqu'à la Blache.

En cas de nécessité, pour les enterrements, les baptêmes (je n'ai pas le souvenir qu'il y ait eu de mariage dans cette triste période) elle faisait appel au pasteur de Crest. Bien entendu, elle s'impliqua dans la préparation de la fête de «l'École du dimanche» qui regroupait les protestants à Combe Large, dans un des canyons fossiles qui griffent le grand couloir de la Blache.

Mon père fut fait prisonnier par les troupes allemandes lors de leur entrée dans Lyon. Ils le conduisirent, en grande partie à pied dans un stalag de Nuremberg, puis à Potsdam. Après l'Armistice, ma mère ajouta des visites aux familles catholiques ayant leur prisonnier comme c'était le cas dans les fermes isolées de Lambert et des Prés. Dans l'été de 1940, le pasteur de Beaufort, Charles Folz, démobilisé, se réinstalla et reprit son ministère dans les paroisses qui lui étaient confiées. Néanmoins, ma mère conserva ses activités, continuant d'être une sorte d'assistante paroissiale bénévole à Plan-de-Baix. Lorsque le pasteur était retenu ailleurs, elle faisait encore le culte, rôle qu'elle partageait avec Henri Pascal, un paysan de Plan-de-Baix rendu à la vie civile. Elle tenait notamment à participer activement aux fêtes protestantes, celle de Combe Large, celle

«du château», autre moment privilégié. Et elle se joignait, avec ses enfants, aux marcheurs partant à Clos Rond, un creux d'origine karstique et en forme d'amphithéâtre situé sur la commune de Gigors et qui avait abrité des Assemblées du Désert au XVIII^e siècle. Un rassemblement régional annuel faisait revivre ce lieu de mémoire. Nous y parvenions en descendant dans la reculée de Brudoux, et en traversant le hameau de Lozeron et le plateau des Chaux de Beaufort.

À la fin de septembre 1942, nous quittâmes Plan-de-Baix : je devais entrer en sixième au collège protestant du Chambon-sur-Lignon, auquel la sœur de ma grand-mère avait légué le grand bâtiment des Genêts qui en fut l'élément initial. Ma mère reçut un émouvant témoignage de la part des paroissiens de Plan-de-Baix. Au Chambon, les pasteurs étaient nombreux parmi lesquels André Trocmé et Édouard Theiss qui, de concert avec le directeur de l'école primaire publique, Roger Darcissac, se dévouèrent corps et âme pour protéger les nombreux enfants juifs réfugiés avec ou sans leurs familles. Ma mère s'activa dans cette nouvelle paroisse et notamment passa de l'harmonium à l'orgue qu'elle « tenait » pendant les cérémonies. À la fin de l'été 1944, toute la famille réintégra la ville de Lyon. J'abandonnai donc le Collège Cévenol, désormais symbole d'une juste cause, pour entrer en classe de quatrième au lycée du Parc. Un peu plus tard, mes parents se séparèrent, triste conséquence de la guerre. Alors que ses trois enfants prenaient progressivement des distances définitives avec une vie religieuse probablement trop envahissante, ma mère, redevenue une dame *Lasserre* et toujours très engagée, fut titulaire de l'orgue du Grand Temple et secrétaire de l'Église Réformée de Lyon.

Plan-de-Baix, été 2003

Sur fond de forêt de Saou et des Trois Becs, la partie haute du village de Plan-de-Baix en 1946. On voit le temple avec son clocheton alors que le peuplier le plus à gauche masque le presbytère.

Cliché Michel Wullschlegel

Jacques Delatour



Mady Chancel, peintre

Dans le numéro spécial d'*Études Drômoises* consacré à Aragon, Elsa Triolet et Emmanuel Mounier dans la Drôme, Mady Chancel a raconté comment elle avait connu le couple Andrieux (Aragon-Triolet) et comment une amitié durable était née entre eux.

À 92 ans, Mady Chancel n'a rien perdu de sa vivacité, de son humour et de sa mémoire. Jean Sauvageon et Jacques Delatour l'ont rencontrée chez elle, à Saint-Donat, au milieu de ses peintures.

Les photos sont de Jean Sauvageon.



La mère de Mady Chancel était romanaise, tout comme son arrière-grand-mère, née Barnave. Son père, natif d'Azé en Saône-et-Loire, après des études de médecine à Lyon, avait ouvert un cabinet médical à Saint-Donat. Toujours disponible, oubliant souvent de se faire régler ses honoraires, le D^r Lemonon était, et demeure par-delà les ans, une figure populaire, et même légendaire, à Saint-Donat. Tandis que les garçons Lemonon sont envoyés à l'école laïque du pays, Mady fréquente l'école de filles du Prieuré, puis entre à l'Institution Sainte-Anne de Valence, dirigée par M^{lle} Lapeyre, qui avait confié l'internat aux religieuses Trinitaires. Les pensionnaires étaient peu nombreuses et l'atmosphère quasi-familiale. Peu d'élèves passaient le baccalauréat : *«Pour moi, dit Mady, à la place du cours de latin, j'avais, en plus du cours de dessin habituel, un cours particulier que me donnait M^{lle} Léon. Il faut vous dire que ma mère, qui m'avait appris à lire, peignait très bien et*

m'avait donné le goût du dessin. J'étais donc ravie de pouvoir poursuivre à Sainte-Anne mes premières initiations et de rêver à l'École des Beaux-Arts dont mon professeur me parlait. À l'Institution, on jouait aussi des pièces de théâtre de Molière ou d'auteurs modernes. Une fois, nous avons donné une pièce traduite d'Euripide; mon professeur de dessin avait peint les décors et m'avait demandé pour mon plus grand plaisir de l'aider. À la maison, c'était le professeur de peinture de ma mère qui me guidait. Il habitait Romans et je prenais "le petit train" qui arrivait de Tain pour me rendre chez lui.»

À 19 ans, Mady quitte le collège et se fiance avec le frère d'une de ses amies de l'Institution, Jean Chancel, pharmacien en Avignon, et dont le père, lui aussi pharmacien, habite Livron. En Avignon où elle passe sept ans, Mady mène, tout en s'occupant de ses trois filles, une vie qu'elle qualifie de mondaine.

L'aîné des garçons Lemonon qui terminait ses études de médecine, hésitait à s'installer à Saint-Donat pour y exercer aux côtés de son père, en vue de lui succéder un jour. Pour faciliter les choses, Mady et son mari décident alors d'ouvrir, à côté du cabinet médical du frère, une pharmacie. Ils s'installent dans une grande et belle maison datant de 1830, où Mady habite toujours et expose ses tableaux. Mobilisé une première fois en 1938, le jeune médecin croit cependant à la paix et, revenu à la vie civile, se marie, pour être à nouveau mobilisé en 1939, et disparaître tué alors que, dans une embuscade, il lance une grenade sur des Allemands. Le second garçon, Michel, ayant opté pour la prêtrise, c'est à Henri le plus jeune, qui préparait l'École Normale Supérieure en khâgne au lycée du Parc et envisageait une agrégation de Lettres classiques, qu'échoit la responsabilité de reprendre le cabinet médical, en bifurquant vers des études de médecine.

Jean Chancel est lui aussi mobilisé, mais à Montélimar pour y créer un hôpital militaire et c'est là qu'en juin 40 il téléphone à Mady de ne pas se lancer dans la débâcle et de rester à Saint-Donat. Ce qu'elle fait. La maison est envahie par une horde de soldats allemands furieux de s'être heurtés à une résistance sur l'Isère et prête à défoncer les portes si on ne leur ouvre pas. L'armistice est signé et les Allemands s'installent dans la maison. *«Deux officiers m'apportent pour fêter l'armistice, une bouteille de champagne que je me refuse à boire avec eux.»*



Mady Chancel devant son dernier tableau

Mady Chancel en profite pour évoquer la lecture émerveillée, pendant les années noires, du *Silence de la Mer* de Vercors, mettant en scène un officier allemand qui parle à ses hôtes français qui ne lui répondent jamais. Le livre, édité clandestinement, avait été prêté, en même temps que *Les Amants d'Avignon* d'Elsa Triolet, aux Chancel par Aragon, avec pour consigne de les lire vite. En 1941, Jean Chancel retrouve sa pharmacie, son épouse et ses enfants.

« Que devenait ma peinture ? En Avignon, j'avais peint quelques portraits : mon mari, mes filles. Puis la guerre venue, j'ai tout abandonné. Nous étions naturellement antinazis : mes frères étudiants étaient allés en Allemagne et avaient été horrifiés de ce qu'ils avaient vu. Dès 1942, nous avons hébergé une famille de juifs allemands que nous avons aidée à se cacher ; ensuite, mon frère Michel, prêtre à Romans – et futur prêtre ouvrier – n'a cessé de nous envoyer tous les juifs qui se présentaient à lui. Lui-même, avec ou sans l'autorisation de son évêque, rappelait dans ses sermons que le Christ était juif et que la charité n'a pas de frontière, de race ou de religion. Mon mari, avec un notaire, a même « acheté » un des plus beaux magasins d'Avignon qui appartenait à des israélites pour pouvoir le leur restituer le moment venu, la vente étant toute fictive.

Comment sommes-nous entrés en résistance active ? Un jour, des jeunes bien habillés – à l'époque, vous pensez si cela se remarquait, nous avons appris par la suite qu'ils portaient des vêtements dérobés aux chantiers de jeunesse – sont venus chercher des médicaments à la pharmacie¹. En 1943, sans doute. Mon mari a tout de suite compris qui ils étaient, et eux ont tout de suite compris qu'ils pouvaient lui faire confiance. Mon mari a travaillé avec Azur, qui était un agent de renseignements américain qui faisait la liaison avec Alger et Londres. Nous avons récupéré des aviateurs anglais dont l'avion s'était écrasé et même un Américain, qui avait le courage ou l'inconscience de se balader en uniforme sous sa canadienne. Mais lisez plutôt ce qu'en dit Jean Laville, le vrai préparateur de notre pharmacie, qui comptait aussi plusieurs faux préparateurs. » Les Chancel sont dénoncés plusieurs fois par la milice de Pétain. La troisième fois, un ami d'enfance proche de la milice les prévient qu'il sait que des miliciens se préparent à arrêter Jean Chancel, ou sa femme et ses enfants s'ils ne le trouvent pas ; toute la famille se planque.

1 - Il s'agit de René Fanget, capitaine, et d'Yves Simon, nommé lieutenant au maquis, qu'Elsa Triolet surnommait les *maquisards bourgeois* en raison de leurs beaux uniformes.



C'est après un parachutage, les 14 et 15 juin 1944 que les Allemands envahissent Saint-Donat et se livrent à une terrible opération punitive qui touche douloureusement la famille Chancel et qui amène Aragon à écrire un de ses plus beaux poèmes.

En 1952, Jean Chancel meurt d'un infarctus et Mady, qui n'avait préparé aucun diplôme à Sainte-Anne, doit passer en catastrophe son brevet de préparatrice en pharmacie et céder son officine. Avec les premiers bénéficiaires, elle s'achète, nous dit-elle avec un grand sourire «des robes très élégantes». Aucun de ses enfants n'ayant repris la pharmacie, celle-ci est définitivement vendue en 1967.

«Après la Libération, j'avais complètement oublié mes rêves de peinture. C'est mon plus jeune fils Jean-Marc qui m'a incitée à reprendre mes pinceaux. Psychologue, marié à une psychologue, il a dû penser que sa mère allait dépérir à ne rien faire.» Mady nous montre accroché au mur le premier tableau qu'elle a peint : un bouquet aux teintes si légères qu'on croirait une aquarelle. Par un curieux hasard, ce tableau se trouve placé juste à côté du dernier tableau en cours de réalisation : un ciel rose pâle sur lequel apparaissent en premier plan quelques branchages d'hiver faisant penser à une estampe japonaise.

«Un ami peintre de l'atelier 13 a vu ce premier tableau, m'a présentée aux autres peintres qui m'ont adoptée. J'ai pu ainsi participer à leurs expositions et bénéficier de leur expérience pour trouver mon style.»

Je lui dis être frappé par les tons bleu et vert des tableaux exposés dans deux grandes pièces de sa maison et elle me dit qu'elle affectionne effectivement ces couleurs. Elle peint peu de portraits, peu d'intérieurs («C'est dur d'arriver à ce que les fauteuils tiennent d'aplomb!»), surtout des paysages à l'atmosphère un peu mystérieuse. Elle aimait prendre son chevalet, s'installer dans la nature, faire une aquarelle rapide qu'elle travaillait ensuite chez elle pour faire un tableau à l'huile. Avec l'âge, les déplacements se sont restreints (jadis Mady voyageait, allait à Abou Dhabi où ses enfants étaient installés et peignait la mer), mais elle me dit qu'il suffit de regarder autour de soi pour trouver dans son jardin, dans sa maison, matière à peindre. Ses couleurs se font plus diaphanes et ses traits ne retiennent plus que l'essentiel. Mady a trouvé son style.

Témoignage de Jean Laville, préparateur en pharmacie chez Jean Chancel.

(extraits)

«... il y avait dans le pays quelque chose qui s'organisait et comme j'aimais l'aventure, ça me plaisait. On a vu arriver des gens dont l'avion avait été en difficulté, d'autres aussi qui nous étaient envoyés de Londres.

- C'est comme cela qu'a commencé Chancel ?
- C'est comme cela qu'il a commencé, oui. Au fond, je ne peux pas tellement répondre à cette question... parce que, quand a-t-il commencé intérieurement ? Je sais que lui aussi aimait l'aventure et qu'il était d'un courage exceptionnel. Mais, est-ce qu'il a commencé seulement à ce moment-là ?

- Vous étiez préparateur à la pharmacie Chancel, mais, il y a eu beaucoup de préparateurs, vrais ou faux. Pouvez-vous donner des noms ?

- Oui, il y avait Jules Brissaud, un parent de la famille... Il y avait Pierre Palué, un évadé qui se planquait. Il y avait un juif, Elio. Marcel Vallon est venu beaucoup plus tard...

- Si j'ai bien compris, il y avait deux personnes qui s'occupaient des cartes d'identité, Jean Chancel et vous ?

- Pratiquement, oui. Il y avait la « Préfecture » : une cachette dans un gros fauteuil en cuir du bureau de Jean Chancel. Là, se trouvaient des cachets volés à la Préfecture, la vraie. Les cartes étaient pour la plupart faites par M. Aubert, secrétaire à la Mairie de Saint-Donat, qui avait une très belle écriture... Alors, tout en prenant la tisane, le soir, on faisait des cartes d'identité, ou des cartes d'alimentation pour les maquisards, puis, on les vieillissait avec une planche.

- Il passait pas mal de grands chefs ?

- Oui, il y en a un qui a été fusillé avant Saint-Nazaire-en-Royans. Il y avait Jean-Pierre, un Américain qui se baladait avec son uniforme sous sa canadienne. Il passait souvent une étoile filante. Je cherche son nom... le professeur Triboulet...

- Vous avez dû voir plusieurs des aviateurs récupérés par Chancel ?

- Il faut dire qu'à un moment, c'était un peu la foule, et même la foire. La maison était ouverte, toutes les nuits. On ne savait jamais qui y dormait... »

Expositions

Les tableaux de Mady Chancel sont exposés en permanence à Saint-Donat.

1979

Galerie d'art municipale de Romans à l'invitation de Pierre Palué.

1981

Saint-Donat, pendant le festival J.S. Bach.

1986

Bibliothèque de Romans ; Auberge de Champos.

1987

Salamandre, Romans.

1988

Saint-Donat, pendant le festival J.S. Bach.

1989

Galerie Le Dauphin, Saint-Donat

1990

Ex-pharmacie Chancel, Saint-Donat ;
La Crêperie *Le Tunnel* à Saillans.

1998

Palais Delphinal, Saint-Donat.



Lavandes



Abu Dhabi, la mer



Randolph Vigne
traduction: Jacques Delatour



De Nyons au Cap, l'itinéraire d'un Huguenot

Si le prénom n'est pas français, le nom est, lui, on ne peut plus français. Randolph Vigne descend des huguenots nyonsais chassés de France par la révocation de l'Édit de Nantes. Président la Huguenot society of England and Ireland, il nous retrace la vie du pasteur Pierre Simond qui au XVII^e porta la bonne parole, en même temps que la civilisation française, jusqu'en Afrique du Sud. Il nous parle aussi des Nézon, des Vigne et autres huguenots qui fuirent la Drôme et se mirent au service de Guillaume d'Orange avant de s'installer en Angleterre.

Huguenot exilé au Cap de Bonne Espérance puis aux Pays-Bas, Pierre Simond, natif de Nyons, en dépit de ses activités pastorales et de son érudition biblique, n'a bénéficié de son vivant d'aucune reconnaissance. Il a fallu attendre trois siècles pour que l'on commence à lui accorder quelque intérêt.

De Nyons au Cap, des espoirs déçus

Pierre Simond naquit en 1651 à Nyons où son père Jacques Simond était procureur de bailliage. Les Simond étaient une famille de bonne bourgeoisie, résidant à Nyons et Buisles-Baronnies. Après des études à l'académie de Die, Pierre Simond fut nommé pasteur, d'abord à Montjoux en 1678, puis rapidement à Éourres dans les Hautes-Alpes et de là en 1682 à Embrun où son ministère fut de courte durée car, en 1684, un arrêté royal ordonna la démolition du temple. On suppose que Pierre Simond dut, comme les autres pasteurs, quitter la France dans les quinze

jours qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et s'installer aux Pays-Bas où il devint pasteur à Zierikzee en février 1686. D'autres membres de sa famille le suivirent dans l'exil ; sa sœur Marthe épousa son cousin Jean-François Nézon qui, plus tard, servit dans l'armée de Guillaume III d'Orange en Angleterre et en Irlande, sa femme le suivant dans ses déplacements. Ses relations avec la famille royale lui permirent peut-être de conforter sa situation sociale. En effet, son grand-père maternel avait, écrit-il, rendu quelques services au père du prince d'Orange, le stathouder Frédéric, ce qui peut laisser supposer un lien de parenté avec la famille d'Orange.

En 1687, il publie à Leyde *La discipline de Jésus-Christ*, un sermon dédié à Guillaume d'Orange alors que celui-ci s'appête à envahir l'Angleterre et à succéder à son beau-père le catholique Jacques II. Cette même année 1687, la puissante Compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies engage Simond comme pasteur. Il est chargé de prendre la tête d'un groupe d'exilés huguenots et de Vaudois, devant s'installer au Cap



Peter Simond

chassé de France

de Bonne Espérance pour pourvoir à l'approvisionnement en vin, farine et viande des bateaux de la compagnie passant le Cap ainsi que pour fournir en nourriture la colonie de Table Bay. Les 600 Vaudois qui devaient partir pour le Cap renoncèrent au dernier moment, craignant que leur départ ne mette une fin définitive à leur espoir de retrouver leurs chères vallées alpines.

Ce n'est donc que 150 Français - hommes, femmes et enfants - qui partirent pour le Cap dans quatre bateaux, mais là-bas, ils eurent une influence déterminante sur la colonie européenne comprenant 750 Hollandais et Allemands employés de la compagnie ou colons, car on considérait que leur culture était supérieure et ils étaient en outre bien décidés comme leur pasteur Simond à conserver cette culture française. Semblable attitude ne pouvait que déplaire au gouverneur Simon Van der Steel et entraîner une détérioration de leurs relations. Simond était aussi en proie aux attaques d'un implacable ennemi, à l'intérieur même de son camp, un certain Jacques de Savoye, marchand failli de Gand qui s'opposait à ses efforts de développement de la colonie huguenote et au maintien de sa foi calviniste. Le Cap était extrêmement loin. Voltaire écrivit quelques temps plus tard que «...des exilés huguenots s'installèrent même au Cap de Bonne Espérance où ils fondèrent des colonies... Les Français se sont ainsi dispersés dans le monde bien plus loin que les Juifs».

Sans doute pour remédier à ses soucis, Simond passait de longues soirées dans sa ferme de Bethléem, près de Stellenbosch⁽¹⁾, à deux jours de cheval du petit port qui devint la ville du Cap, à composer une version en vers des *Psaumes de David*. En 1702, on l'autorisa à rentrer aux Pays-Bas afin de présenter son *Psautier* au synode wallon, en remplacement de

la version du XVI^e de Marot et de Bèze. Il était accompagné de sa femme, Anne de Bérault qu'il avait épousée juste avant son départ pour le Cap et de leurs cinq enfants nés au Cap. Ses déboires continuèrent : le synode remit à plus tard l'introduction d'un nouveau psautier et Simond qui avait prospéré au Cap connut de sérieuses difficultés financières. Finalement, on le nomma pasteur en second à Lille en 1709, ville qui avait été récemment conquise par les Hollandais des Provinces-Unies au cours de la guerre de Succession d'Espagne, puis restituée à la France par le traité d'Utrecht quatre ans plus tard. La santé de Simond se détériora et on n'a aucune preuve qu'il put jamais prendre son dernier poste à Furnes, une localité de garnison sur la côte belge.

Ainsi donc, la vie de Simond semble avoir été pleine de promesses, des promesses qui ne se sont pas réalisées. Il a bien publié deux sermons et son *Psautier* en vers, mais ils sont tombés rapidement dans l'oubli au point qu'aucun historien au siècle dernier n'avait eu en mains un exemplaire du *Psautier* jusqu'à, nous allons le voir, de toutes récentes découvertes.

1 - Stellenbosch : ville d'Afrique du Sud, proche du Cap.



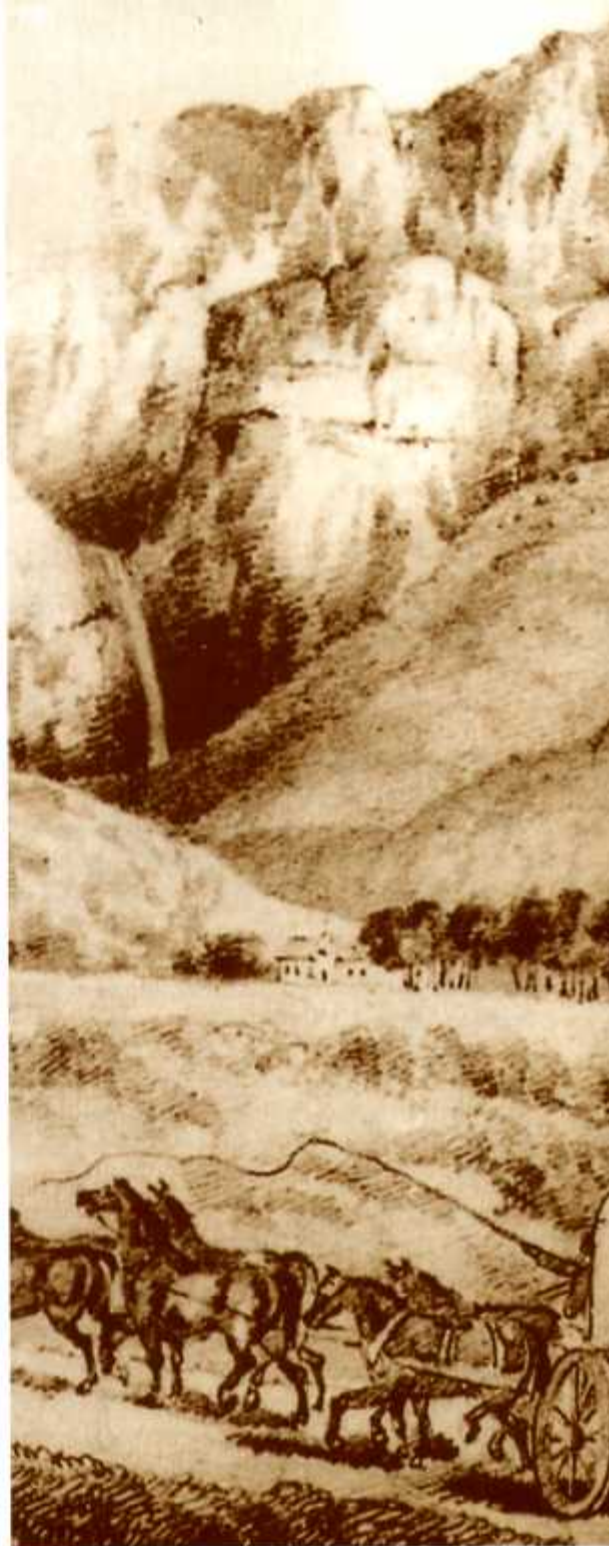
Émigrants au Cap
dessin de Charles d'Orly, 1832

Regards sur la communauté huguenote nyonsaise à l'époque de Simond

Arrêtons-nous un instant sur l'influence qu'ont eue dans sa vie d'exilé ses racines dauphinoises et drômoises. Sa sœur Marthe avait épousé un cousin Nézon à Zierikzee. La famille Simond était étroitement liée à celle des Nézon et des Vigne, une autre famille éminente de Nyons. Si l'on regarde, par exemple, la généalogie des Vigne, parmi les trois générations qui se sont succédé des années 1660 aux années 1750, on trouve trois Vigne-Nézon, trois Vigne-Simond et deux Simond-Nézon, sans parler des mariages entre cousins chez les Vigne et les deux autres familles.

Nous avons deux exemples évidents du rôle important joué par le réseau familial lorsque la révocation de l'Édit de Nantes obligea de nombreux membres de ces familles nyonsaises à s'exiler. Jean-François Nézon obtint un brevet de cornette dans l'armée de Guillaume III en 1690, servit en Angleterre, en Irlande et dans les Flandres avant de prendre sa retraite comme colonel. Lui et sa femme s'établirent alors en Angleterre où ils offrirent un accueil à la veuve de Simond et à ses enfants, à leur arrivée des Pays-Bas. Un autre Nézon, Pierre, eut une carrière semblable dans l'armée et se fit naturaliser Anglais. Jean-François et Pierre Nézon anglicisèrent tous deux leur nom en Naizon. David, le frère de Pierre et Marthe Simond, s'installa aussi en Angleterre après avoir servi dans l'armée de Guillaume III. Les Simond ont bénéficié de leurs racines nyonsaises dès le début de leur exil. Une cousine éloignée des Simond épousa un Vigne et le grand-oncle d'un autre Simond, Louis Vigne, pasteur à Serres (sur le Buech), présida à Lausanne un comité d'aide aux réfugiés huguenots qui arrivaient en masse en Suisse. Le 23 octobre 1685, Louis Vigne fut le premier de douze pasteurs à signer la pétition qu'il avait rédigée probablement à l'intention des syndics genevois. Il y sollicitait «*affection et protection... dans le pays de Leurs Excellences ou ailleurs pour les réfugiés de la Foi*» et portait assistance à David Simond, frère du pasteur :

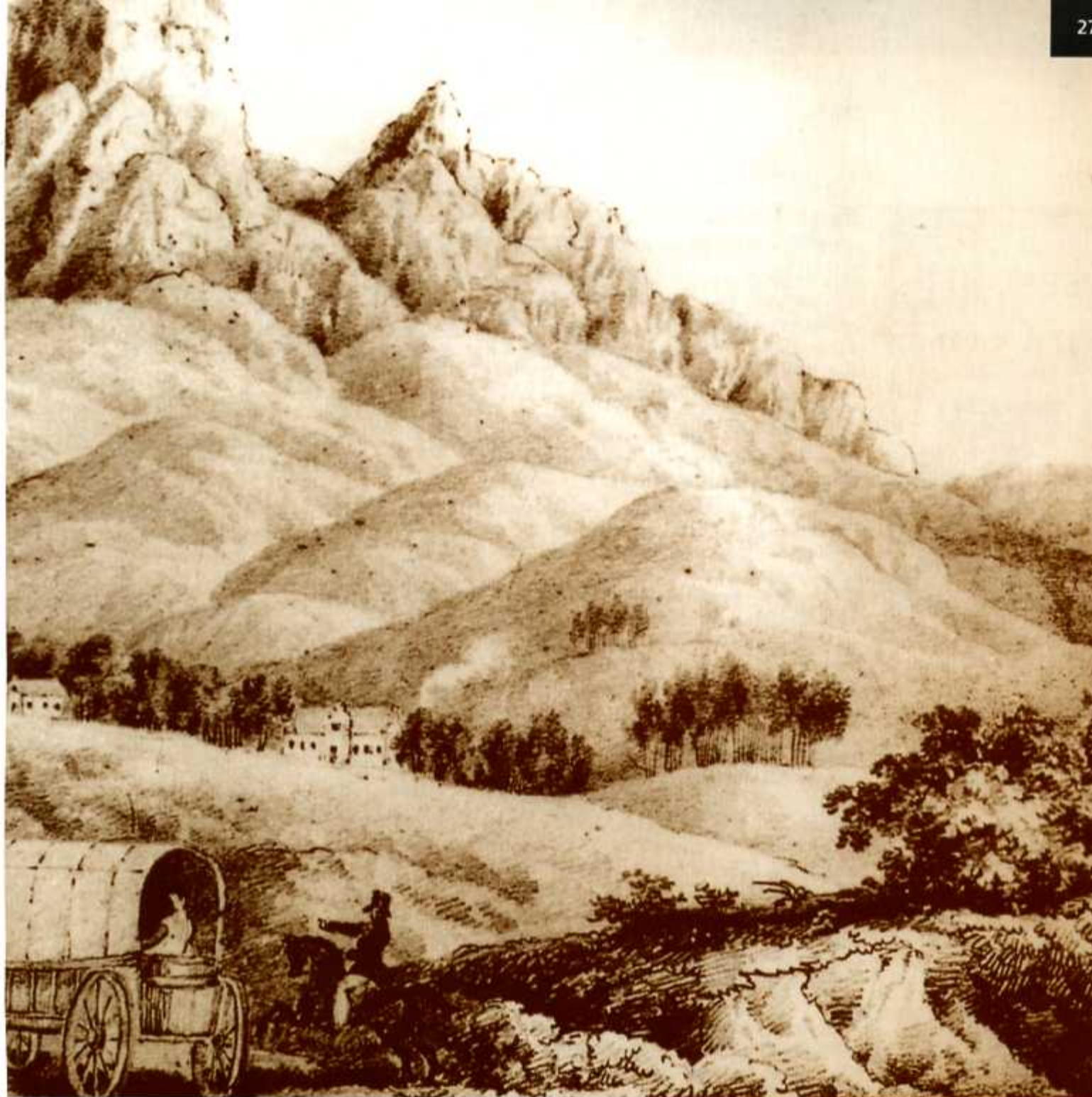
«Nous pasteurs cy devant en la province du Dauphiné certifions et attestons que Sieur David Simond, de la ville de Nions, âgé d'environ vingt-sept ans et frere de Monsieur Pierre Simond, ministre du Saint Évangile, a toujours professé nostre sainte religion vivant d'une maniere très édifiante, et ayant agreablement



abandoné depuis quelque temps sa patrie, ses parents et les biens que Dieu luy avoit doné pour se maintenir dans la profession de la religion reformée...»

Parmi les signataires, cinq attestent connaître personnellement David Simond et font état du lieu où ils exerçaient : C. Guyon (Bourdeaux), Duranc (Montbrun, Dieulefit), J. Bernard (Nyons, Vinsobre), G. Polier (La Croix). D'autres signataires La Condamine, C. Boustié, C. Gresse et F. Saurin viennent de Nyons, Clavant, Taulignan, Romans.

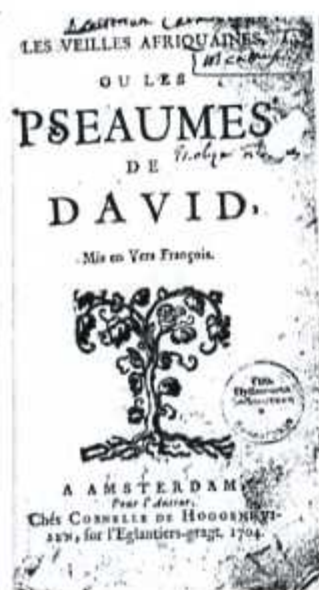
David Simond s'établit en Angleterre où il fut officier dans l'armée et épousa Marthe Ytier originaire du Rouergue. Solidement installés,



ils contribuèrent avec les Nézon à la réussite de Peter, leur neveu, fils aîné du couple Pierre et Anne Simond. Peter Simond fit fortune en commerçant avec les Antilles et put ainsi doter confortablement ses deux filles qui épousèrent l'une le 11^e Lord Saint John de Bletso et l'autre Sir John Trevelyan, 4^e baronnet du titre. Parmi leurs nombreux descendants, on relève un grand historien britannique du XX^e, George Macaulay Trevelyan. Quant au 21^e Lord Saint John, descendant en ligne directe du pasteur Pierre Simond, il a récemment fait l'acquisition d'un domaine proche de la ferme de son ancêtre en pays huguenot dans la province ouest du Cap en Afrique du Sud.



Ferme «la Dauphiné» à Franschoek



Pierre Simond méconnu de son vivant, reconnu aujourd'hui

Mais la postérité a été généreuse d'une autre manière avec Pierre Simond. En 1997, on a retrouvé un exemplaire de son *Psautier*, contenant 50 psaumes, *les dix commandements* et le *Nunc Dimittis* dans la bibliothèque nationale de Saint-Petersbourg. Intitulé *Les Veilles Afriquaines, Les Pseaumes de David mis en vers françois*, il comporte une préface qui explique comment ce livre vit le jour et est d'un grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des huguenots du Cap de Bonne Espérance. Il a d'ailleurs fait l'objet d'études de la part de théologiens et d'historiens de la liturgie calviniste.

Une seconde découverte a été faite en janvier 2003. On se souvient qu'à Lille le gouvernement des Provinces-Unies apportait tout son soutien aux protestants persécutés. Le salaire des pasteurs – Simond par exemple avait la paye d'un aumônier militaire assimilé à capitaine – le logement, le mobilier, les ouvrages du culte, tout était pris en charge. On a retrouvé, dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel⁽²⁾, un exemplaire complet du *Psautier* de Simond, imprimé par un de ses disciples à Lille en 1711. Il contient les 150 psaumes, *les dix commandements* et le *Nunc dimittis*, traduits en français et en vers par Pierre Simond. Il ne manque que la partition musicale donnée dans *les Veilles Afriquaines*. Il n'y a pas de préface, seulement une note brève, indiquant qu'il est malade, sérieusement malade, ce qui pourrait expliquer que l'on perd sa trace après 1713.

Le premier ouvrage retrouvé a fait l'objet d'une réédition fac similé par le département de théologie de Stellenbosch en Afrique du Sud et le second, sous le titre *Les Pseaumes de David mis en vers français* a été reproduit sur microfilm par la bibliothèque de Wolfenbüttel, grâce aux recherches de l'Institut Claude Longeon de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Ainsi l'Europe rend enfin hommage à Pierre Simond, comme le fait le village de Simondium qui porte son nom, tout près de sa ferme de Bethléem en Afrique du Sud où il passa dix-sept ans. Les historiens apprécient le rôle que ce Nyonsais a joué comme leader de la communauté huguenote du Cap en apportant une enrichissante contribution à l'évolution des peuples de toutes races qui composent l'Afrique du Sud.

2 - Wolfenbüttel, ville allemande, proche de Braunschweig.

Quelques repères historiques sur une période mouvementée.

En France :

Louis XIV règne de 1643 à 1715. Il s'oppose d'abord aux jansénistes (destruction du monastère de Port-Royal) puis aux protestants. La révocation de l'Édit de Nantes interdit le culte protestant et provoque un exode massif, 175 000 personnes, dit-on.

En Angleterre :

Après l'épisode puritain de Cromwell, le fils du roi catholique Charles I^{er} exécuté est couronné roi sous le nom de Charles II. Son frère lui succède sous le nom de Jacques II. Sa fille aînée a épousé le prince protestant Guillaume d'Orange qui débarque en 1688 en Angleterre, bat les troupes de Jacques II à la bataille de la Boyne en Irlande en 1690, (victoire que les protestants d'Irlande du Nord continuent de célébrer chaque année en juillet lors des défilés «orangistes»), chasse Jacques II et se fait couronner roi sous le nom de Guillaume III. En 1701, le Parlement décide que désormais le trône d'Angleterre ne pourra plus revenir à un catholique.

Dans les Provinces-Unies,

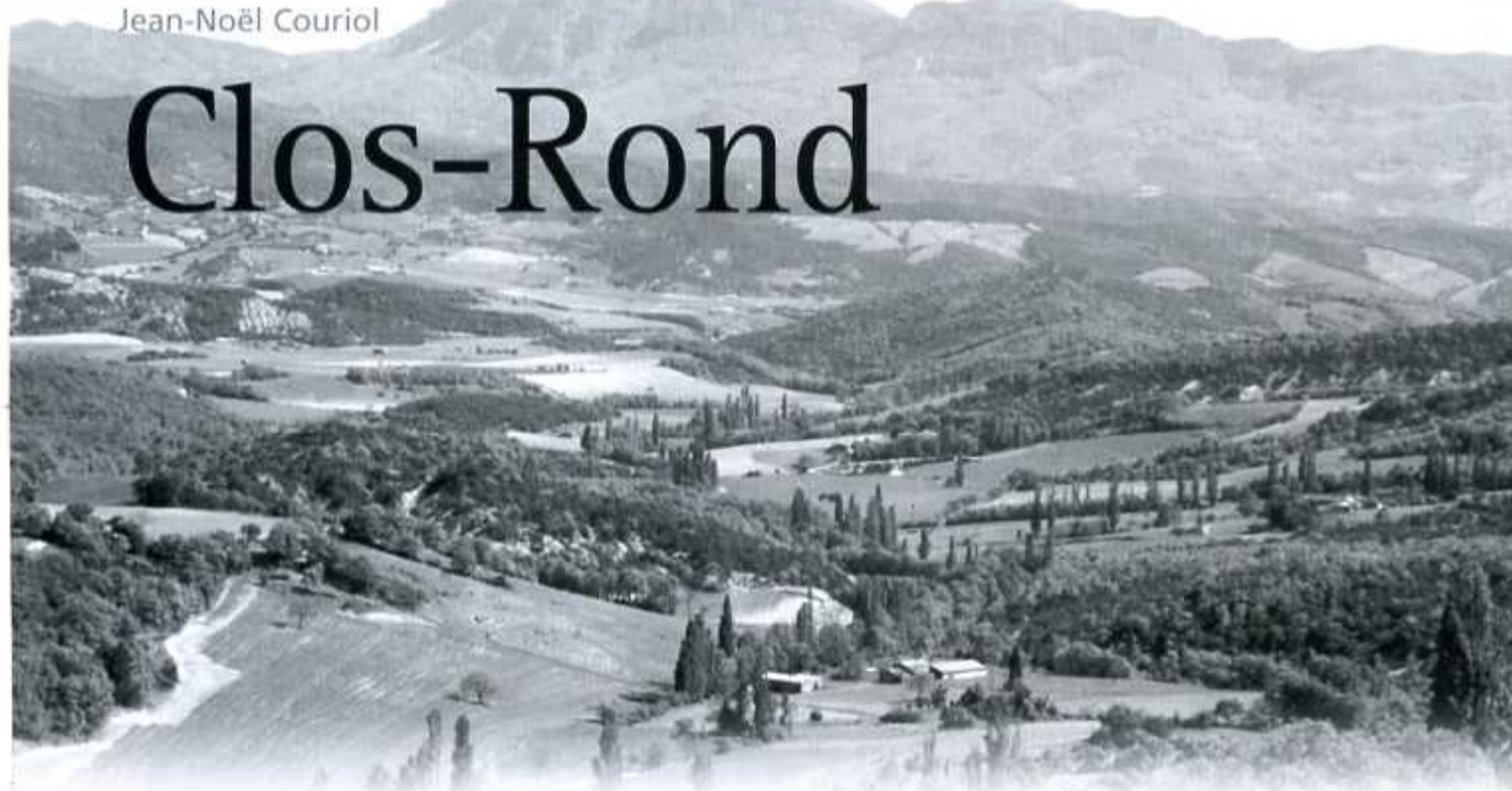
règne le calvinisme et les catholiques n'ont pas le droit de célébrer leur culte en public ; pourtant la liberté est assez grande pour que Descartes choisisse d'y passer vingt ans et d'y publier tous ses livres. Les Provinces-Unies avec leurs deux Compagnies des Indes orientales et occidentales commerceront avec le monde entier, vont jusqu'au Cap et Java et créent la Nouvelle Amsterdam qui deviendra New-York. L'art aussi est florissant avec Peter de Hooch, Vermeer, Franz Hals, Ruysdael et Rembrandt.

La guerre de succession d'Espagne

oppose pendant 13 ans l'empereur Léopold et Louis XIV, tous deux fils et maris de princesses espagnoles. Au traité d'Utrecht, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, hérite de la couronne d'Espagne sous le nom de Philippe V mais renonce à la couronne de France. Au cours de cette guerre où s'est illustré l'anglais Marlborough (celui de la célèbre chanson), les Français ont été chassés des Pays-Bas et de la Flandre française (Lille) et ont perdu l'Acadie et Terre Neuve.

(d'après Malet-Isaac, *Histoire 2*, Pluriel, 1959)

Clos-Rond



Clos-Rond est bien un lieu disparu : on ne le trouve ni sur les cadastres, ni sur les cartes de Cassini ou de l'IGN, ni même dans le célèbre Dictionnaire Topographique de la Drôme de Justin Brun-Durand.

Et pourtant, tous les protestants de la montagne drômoise connaissent Clos-Rond. Car ce fut l'un des plus célèbres sites de prêche «au désert» au cours des persécutions religieuses, sous Louis XIV et Louis XV.

À Clos-Rond se tinrent des assemblées clandestines mémorables, dès les mois qui suivirent la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. La tradition orale, reprise par les auteurs protestants, parle même de 5 à 6000 personnes, ce qui est peu vraisemblable.

En novembre 1687, c'est au cours d'une de ces réunions présidée par le prédicant Magnat, que furent capturés plusieurs religionnaires, la maréchaussée de Crest ayant été prévenue par le curé de Beaufort.

Trois jeunes garçons, Fournier, de Montelar, Galland et Marcel, de Beaufort, furent condamnés aux galères. Louise Moulin, de Beaufort, surnommée la Maréchale sans doute à cause de son fort caractère, fut enfermée 15 jours à la Tour de Crest. Elle refusa d'abjurer, et fut condamnée à être pendue devant sa maison. Ni la vue de sa nièce que l'on avait amenée la corde au cou, ni celle de son dernier né qu'elle obtint d'allaiter une dernière fois, ne purent la fléchir. *«Elle monta l'échelle avec une joie céleste et mourut en louant Dieu»*, écrivait le pasteur Eugène Arnaud.

Son collègue André Vermeil assurait même que la poutre du supplice *«toute noircie par le temps»* était encore visible au quartier du Trou-du-Loup dans les années 1930.

À cette date, Clos-Rond était devenu avec le Bois-de-Vache à Bourdeaux et le col de Menée à Treschenu, l'un des lieux de rassemblements annuels de la communauté protestante.

Dès 1890, un protestant marseillais, qui avait des attaches dans la vallée, avait restauré l'ancienne coutume. Les fidèles affluaient, le premier dimanche d'août, pour écouter les prêches des pasteurs. Ils étaient des centaines, venus de Beaufort, Aouste, Crest, Saillans. Un petit groupe venait même de Combovin, de Chabeuil et de Châteaudouble en franchissant à pied la crête de la Raye. Ils pouvaient se désaltérer sans problème : la ferme voisine des Combes était tenue de fournir un tonneau d'eau.

Ces rassemblements ont cessé dans les années 1990, et «le temple de la nature» est retourné à sa solitude.

Aujourd'hui, on peut toujours chercher Clos-Rond, dans les bois au nord de la ferme des Fonts, sur la commune de Gigors. Sans un guide local, les chances sont minces de retrouver l'amphithéâtre naturel, d'autant plus que la végétation gagne chaque année du terrain. Les auteurs anciens sont de peu de secours : Théodore Vernier situe Clos-Rond «près des rochers de Gigors» et Eugène Arnaud «à Lozeron, hameau de la commune de Plan-de-Baix» !

Mais laissant ce lieu à son histoire et à ses mystères, on peut, au départ de Beaufort-sur-Gervanne, prendre la petite route de Combovin et faire halte au Grand Virage, au-dessus de Gigors. Le panorama qu'on y découvre est exceptionnel. Toute la vallée de la Gervanne se dévoile, fermée à l'horizon par les falaises de Glandasse et la longue barre de la Forêt de Saoû... Et quelque part dans la mer des taillis, se cache le site de Clos-Rond.



Les Tonils

Texte et photos
Jean-Noël Couriol



Les temples protestants du pays de Bourdeaux



La cloche de Bézaudun



Truinas



Inscription (temple des Tonils)



Bouvières

Tous les temples du pays de Bourdeaux, l'un des terroirs drômois les plus marqués par la Réforme, furent démolis au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il faudra attendre les années 1840-1860, un demi-siècle après l'Edit de Tolérance, pour qu'ils soient enfin reconstruits⁽¹⁾.

En règle générale, ces bâtiments n'ont pas bonne presse, et ils sont fréquemment traités de « simples salles de conférence » à « l'architecture Louis-Philipparde »⁽²⁾.

Il est vrai que leur agencement fait preuve d'une grande simplicité. Le bâtiment est le plus souvent de plan rectangulaire avec, parfois, une abside semi-circulaire. Le seul « luxe » réside dans la façade, percée d'un oculus au-dessus d'une porte d'entrée à l'encadrement soigné. Dans les murs latéraux, des fenêtres haut perchées n'ouvrent que sur le ciel.

La cloche est un élément important de la vie de la communauté huguenote. Certaines ont pu échapper aux persécutions, comme celle de Bézaudun datée de 1648 ou celle de Crupies qui remonte à 1635.

À l'intérieur, le mobilier se réduit aux bancs, à la chaire, à une grande croix de bois. Sur les murs blanchis, ni images ni statues, mais parfois une phrase de l'Évangile et une plaque des morts de l'Église locale au cours de la Grande Guerre. La Bible est bien en évidence, sur la table de communion.

Pourtant, à y regarder de plus près, les variantes sont nombreuses⁽³⁾.

L'ancien temple de Crupies est une église romane, réquisitionnée à la Révolution. La place du consistoire et celle du conseil municipal y sont clairement indiquées. Le Grand temple de Bourdeaux est en réalité une église inachevée. De même aux Tonils, les protestants reçurent la jouissance de l'église catholique, dans une commune qui ne comptait pas le moindre paroissien papiste. Les inscriptions de ses murs sont particulièrement originales. Enfin, la façade du temple de Bézaudun reconstruit par le pasteur Muston en 1858, ressemble à celle d'une église rurale contemporaine.

Au cours des dernières décennies, l'exode rural et la baisse de la fréquentation ont entraîné la fermeture de la plupart des temples du pays de Bourdeaux. Le bâtiment

n'étant pas sacralisé⁽⁴⁾, il a été facilement reconverti en garage au Poët-Célaré, en relais équestre à Mornans, en résidence à Truinans et même en bureaux pour une société de travaux acrobatiques à Bouvière.



Crupies



Bourdeaux



Mornans



Poët-Célaré

1 - Dans la Drôme, les temples précoces sont rares, sauf dans les chefs-lieux de canton : celui de Châtillon est daté de « l'an IV de la Liberté », celui de Loriol de 1805, celui de Dieulefit de 1810.

2 - Henri DESAYE, *Itinéraires protestants*, Réveil, 1986, p. 23.

3 - La base de données de l'Association Histoire et Patrimoine Drômois recense et décrit par le détail treize temples dans le pays de Bourdeaux (au sens large).

4 - Jean LOIGNON, *Les Temples*, Bulletin du Centre Protestant d'Études et de Communications, juillet 1995, p. 213.

Séverine Beaumier

Un artisan sans

François Joubert de Die

Mais qu'est-ce donc qui pousse François Joubert au loin en cette fin de XVIII^e siècle, où les routes accessibles aux calèches et aux diligences sont si rares ? Ce n'est ni un pèlerin, ni un fugitif religieux ou politique, ni un colporteur, ni un étudiant en quête d'Université ou de maîtres, ni un artiste ambulancier... C'est tout simplement un artisan du cuir qui part de Die, à 20 ans, en 1787, avec l'appui des autorités locales, pour chercher du travail afin d'aider sa famille alors dans le besoin... Séverine Beaumier a retrouvé la trace de ses pérégrinations ; elle nous décrit son retour définitif au pays et sa réussite sociale, après 10 ans d'éloignement.



L'Europe en 1789

À l'époque de la féodalité, il n'était pas question, pour le serf attaché à la terre seigneuriale, de s'en aller librement de région en région. Mais il existait des exceptions à cette immobilité forcée ; de nombreux piétons parcouraient les chemins : pèlerins, mendiants de toutes sortes, colporteurs, ménestrels, étudiants de diverses disciplines... Enfin « *les penseurs du Moyen-Âge pratiquaient la pérégrination de monastères en universités*¹⁾. » Pour ne pas être inquiétés, ou perçus comme dangereux, ces

Le droit de circuler

errants exhibaient pour la plupart d'entre eux un signe distinctif. Les moines mendiants portaient la robe de bure, la cordelière ; les pèlerins, le «bourdon» et la coquille Saint-Jacques. Les croisés, qui partaient en bandes, cousaient une croix sur leur vêtement ; les juifs, par obligation, une «rouelle». Plus tard et plus discrètement, les protestants se faisaient reconnaître grâce à leur «méreau», les membres des sociétés secrètes par un signe convenu particulier.

1 - Morin Edgar : *Penser l'Europe*, Editions Gallimard, Paris, 1990, p. 75 : Le marché commun des idées.

frontières :



Et l'on remarque, dans les registres de catholicité, que les prêtres accordaient la sépulture dans le cimetière paroissial aux défunts même inconnus, même sans identité, lorsqu'ils avaient sur eux un chapelet ou une médaille religieuse.

À partir de l'épidémie de peste de 1720, tous les témoignages insistent sur la délivrance aux voyageurs de «certificats de santé» appelés aussi «billetes de santé», qui étaient strictement contrôlés⁽¹⁾. Cette pratique fut maintenue dans le royaume, en raison d'autres formes d'épidé-

mies qui s'y produisaient. Ce qui était objet de prévention sanitaire, la Révolution allait le transformer en moyen de surveillance politique, en délivrant des «certificats de civisme» et des «laissez-passer».

Il est toujours émouvant de retrouver quelques-unes de ces autorisations de circuler, qui ont d'abord jalonné une existence, puis franchi des générations et des siècles.

2 - Beaumier Séverine :
La peur de la peste à Die
in *Études Drômoises*
n° 1-2000 (AUED Valence,
octobre 2000).

À mi-juin de l'an 1787, François Joubert prend congé de ses parents, frère et sœurs, et se met en route pour la Suisse. Son départ est signalé par un laissez-passer en bonne et due forme, orné d'un cachet de cire rouge. Il est établi par les «Maire et échevins de la ville de Dye en Dauphiné». La famille Joubert, bien que citée parmi les «nouveaux convertis», est demeurée fidèle au protestantisme, comme le seront ses alliés et ses descendants. Mais l'on se trouve à la veille de la promulgation de l'Édit de tolérance par le roi Louis XVI. Il ne s'agit donc pas, pour le jeune Joubert, d'une fuite clandestine en direction d'une terre d'accueil, comme ce fut peut-être le cas pour des aîeux de ses parents et de ses voisins.

Au contraire ! Les signataires de son permis (les sieurs Delamorte maire de Die, Vaugelas consul et Guion secrétaire) précisent bien : «Prions en conséquence tous ceux qui sont à prier de le laisser passer librement et sûrement, même de lui prêter secours dans le besoin, à l'offre d'en user de même de notre part en telle occasion.» À l'appui de leur recommandation ils attestent que «Jean-François Joubert fils de Jean-Daniel, garçon chamoiseur et blanchisseur de cette ville, est de bonne vie et mœurs et d'une conduite irréprochable⁽¹⁾».

Pour quelle raison ce garçon de vingt ans si recommandable a-t-il décidé de s'expatrier ? Son métier devrait lui permettre de travailler auprès de son père, tanneur au faubourg Saint-Marcel, et de participer ainsi à l'entretien de sa famille. Ce n'est certes pas une vocation religieuse qui le pousse à aller s'instruire, comme pasteur ou prédicant, auprès des professeurs genevois. Seules les circonstances familiales semblent expliquer son choix.

Au cours des années précédentes son père, Daniel Joubert, s'est trouvé impliqué dans une série de procès. Les litiges concernent ou des impayés de divers clients, ou des billets à ordre rendus caducs par le décès des souscripteurs, ou bien des rentes contraignantes auxquelles il ne peut plus faire face. Enfin, la complexité et les tracasseries du système judiciaire de l'Ancien Régime l'ont conduit à une situation critique. Son épouse Magdeleine Ravel, inquiète pour ses apports personnels dans le ménage, a obtenu le 5 février 1785 un jugement de séparation de biens. C'est alors que l'estimation faite de ses biens propres l'a persuadée que son frère, Laurent Ravel, l'avait lésée lors du partage de la succession parentale. Mais l'action

Un séjour à Lausanne (1787-1788)

qu'elle a intentée auprès du jugement de Die, portée en appel devant la Cour de justice de Grenoble, a tourné à son désavantage. Elle se voit à son tour grevée d'une masse de frais et de débours.

François Joubert part donc, avec l'idée de travailler pour assurer sa subsistance et faire parvenir une aide aux siens, ce qui justifie la bienveillance des édiles. Les détails de son voyage ne nous sont pas connus. Il devra beaucoup marcher, car les routes à peu près accessibles aux calèches et aux diligences sont rares dans le royaume.

À Lausanne, terminus de son parcours, il sait sans doute quel artisan peut lui fournir du travail. Si la colonie d'émigrés est moindre dans cette ville qu'en d'autres contrées, elle semble comprendre davantage de personnes laborieuses. Lausanne avait accueilli, de 1685 à 1693, environ 1623 réfugiés dont la plupart en provenance du Dauphiné⁽²⁾.

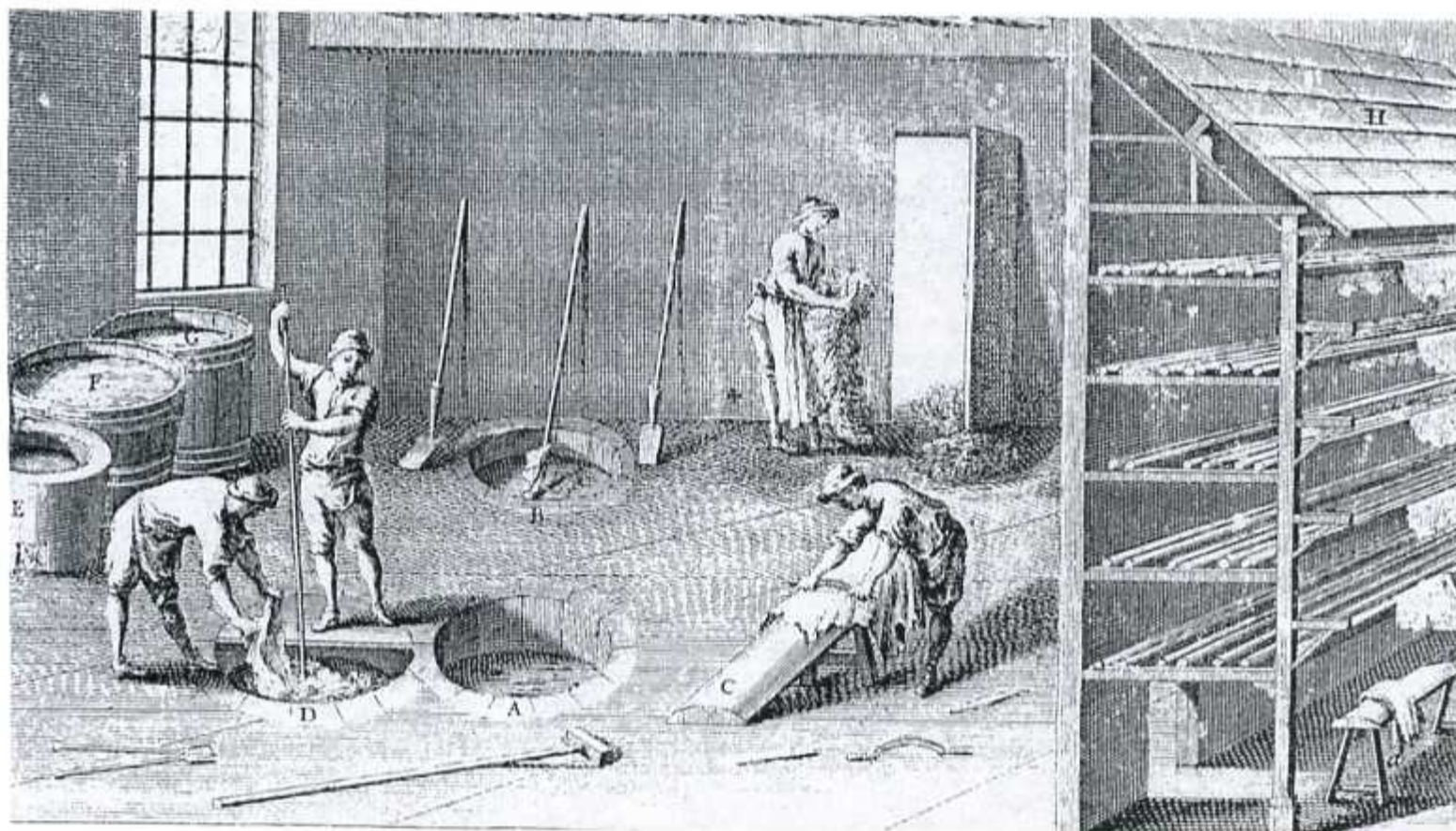
L'emploi occupé par François Joubert doit être satisfaisant ; il y reste près d'un an. Après quoi il quitte cette première étape de ses pérégrinations en Europe. Le laissez-passer délivré par les autorités dioises portait la mention : «Le présent nul après six mois.» Le voyageur obtient, le 9 juin 1788, un nouveau visa du sieur Gresse, vibailly de la ville : «Vu à Lausanne où ledit Joubert a travaillé environ une année.»



Laissez-passer du Maire de Die - 1787

3 - «Chamoiseurs et blanchisseurs» : voir encart.
4 - Laissez-passer ville de Die - Dossier Joubert (archives privées).

5 - Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme Français, Librairie Fischbacher - Paris, janvier-février 1909.



Une mégisserie

Parmi les archives retrouvées de la famille Joubert, quelques billets en mauvais état laissent présumer que François Joubert avait effectué son apprentissage de «blanchier», non pas aux côtés de son père, mais – déjà – à Lausanne entre les années 1785 et 1786. Son deuxième séjour de 1787 à 1788 a donc lieu de nouveau dans les ateliers des sieurs Mercier oncle et neveu. Ses employeurs se déclarent «très content de son ouvrage, étant fort laborieux et s'étant toujours bien conduit». François Joubert a-t-il établi un itinéraire, prévu des étapes en fonction de renseignements fournis par d'autres ouvriers ? Aucune réponse n'est possible en l'absence de lettres ou d'attestations. Seul un court certificat (cinq lignes manuscrites) mentionne sa présence en Autriche, dans la ville de Vienne, de décembre 1789 à février 1790 : «Je soussigné déclare que le sieur Joubert a travaillé pendant deux mois dans ma fabrique de blancherie, qu'il y a rempli ses devoirs avec exactitude, en foi de (quoi) je lui dois la justice de lui délivrer le présent certificat⁽⁶⁾.» La rédaction de ce texte en bon français, la signature «Jean-Pierre Jacquemar» semblent désigner un compatriote dauphinois.

Un séjour à Vienne [hiver 1789-1790]

Le laconisme de son billet, ainsi que le bref séjour de François Joubert, font supposer quelque mésentente. Est-elle politique ? ou d'ordre professionnel ?

L'ouvrier juge-t-il son salaire insuffisant par rapport à sa pratique du métier ? Il n'est plus le simple «garçon chamoiseur», auxiliaire subalterne d'un patron tanneur. Il sait qu'il doit encore beaucoup apprendre, tant les tâches et les connaissances nécessaires sont multiples pour devenir un artisan complet. Mais il a compris le sens profond de son travail : «L'art de transformer une peau brute, séchée, dure, couverte de poils raidis par le sel, en une matière souple, vivante, noble enfin. La peau, l'amour de la belle ouvrage, le goût du risque...» Il doit continuer sa quête⁽⁷⁾.

D'autre part, les lettres qu'il reçoit, les conversations surprises autour de lui le tiennent informé des événements insolites qui se produisent en France, et principalement en Dauphiné. Il juge que le moment n'est pas propice pour retourner dans sa patrie. Il ne lui reste qu'un recours : franchir de nouveau des frontières et se rendre chez la grande voisine : l'Allemagne.

6 - Certificat de travail à Vienne, dossier Joubert, archives privées.

7 - Roche Annie : *La tannerie romane de 1403 à nos jours - Relation tanneur-cuir*, La Manufacture, Die, 1984.

Parti de Vienne au début de février 1790, François Joubert est signalé à Dresde au mois de mai. Un très long séjour commence alors pour «*Frantz Joubert issu de la ville française de Die*», dans cette «*ville présidentielle princière et saxonne de Dresde*». Il occupe un emploi de «*compagnon tanneur, travaillant ici même dans l'atelier privilégié de manufacture de gants de Monsieur Carl Friedrich Bassenge*⁹».

Des recherches approfondies seraient nécessaires, pour savoir s'il a retrouvé dans cette ville des familles originaires de sa région natale, ou leurs descendants. Les registres de la Bourse d'entraide de Genève, qui avait accordé entre 1680 et 1710 des secours à des réfugiés provenant du Diois, signalent sans autre précision ceux qui désiraient «*aller en Allemagne*». Alors qu'en France la Révolution fait passer des tornades successives (chute de toute l'administration de l'Ancien Régime, vente des biens religieux et seigneuriaux, mort du roi et chasse aux suspects, destruction des repères ancestraux se rapportant à la religion, au calendrier, aux monnaies et aux mesures, etc.), François Joubert semble parfaitement à l'aise dans sa vie quotidienne et professionnelle. Ce n'est qu'en novembre 1797 qu'il décide de mettre fin à cette expérience.

Un long séjour en Allemagne (1790-1797)

Les autorités de Dresde y souscrivent sans difficulté ; elles lui accordent pour sa sauvegarde un magnifique laissez-passer orné de lettrines et de sceaux : «*Nous, le Maire et Conseil de la ville... attestons par le présent document que François Joubert... nous a informés de sa volonté de partir d'ici et de poursuivre son voyage à Vienne afin d'y trouver un travail, et a pour cela sollicité de notre part un passeport et une attestation.*» Suivant l'usage devenu général, le Conseil de ville ajoute l'attestation de prévention sanitaire : «*Puisqu'en ce lieu il n'y a, Dieu soit loué, ni trace d'une infection pestilentielle ni d'autres maladies infectieuses, nous décrétons de laisser passer librement M.F. Joubert. Fait à Dresde, 20 novembre 1797*¹⁰».

Un visa daté du 25 novembre précise le départ de l'ouvrier tanneur. Mais a-t-il vraiment l'intention de retourner travailler à Vienne ? Ou veut-il seulement refaire en sens inverse son trajet de l'an 1787 ? En ce cas une hypothèse paraît plausible : à Vienne et à Lausanne il a pu confier, à des personnes ou des organisations sûres, une partie de ses gains précédents, plutôt que de leur faire subir les risques du voyage. Ses plans d'avenir étant bien établis, il lui importe de reprendre possession de son capital.

Le libellé du passeport saxon laisse croire à un séjour ininterrompu, de 1790 à 1797, dans la ville de Dresde. Or, un simple feuillet de papier ordinaire prouve que François Joubert est demeuré en relations constantes avec sa famille, et qu'il en prend à son aise avec les frontières. Ce feuillet, daté du 28 décembre 1791, relate une réunion de famille tenue dans la maison de sieur Honoré Brochier à Die, en présence du sieur J.C. Colombier. Voici les points essentiels : «*Nous parens et amis de Madeleine Ravel veuve Joubert, et François Joubert leur fils, assemblés pour arbitrer les différends existant entr'eux, ensuite de l'ordonnance du tribunal du District de cette ville du vingt-trois du courant...*»

Le rédacteur énumère alors les diverses sentences judiciaires prononcées depuis 1785 à l'encontre de Madeleine Ravel, et qui ont fait l'objet du débat ; puis sa conclusion désabusée :

Retour provisoire à Die (fin 1791)

«*...avons tenté inutilement de régler les partis, malgré les représentations que nous avons faites surtout à François Joubert, qui doit payer toutes les dettes de sa mère ; nous n'avons pu parvenir à les régler. En foy de quoi nous avons délivré le présent*^{10a}».

Que de révélations d'un seul coup ! Le tanneur Daniel Joubert est décédé, laissant une succession embrouillée à ses quatre enfants. Sa veuve continue à traîner un passif sans contrepartie. Le fils aîné, Joseph Joubert, s'est engagé parmi les volontaires de la Révolution. Il reste donc le cadet, sollicité de régler les dettes de sa mère ; mais il n'en a ni les moyens immédiats, ni même l'intention future, s'il veut poursuivre le but pour lequel il travaille. Sur ce pénible constat, il retourne à Dresde ; il est réintégré dans la fabrique qui l'emploie, pour encore six ans.

8 et 9 - Laissez-passer établi par la ville de Dresde, traduction due à la compétence et l'amabilité de Mesdames les professeurs Rita Schöber à Berlin et Elisabeth Masson - de M. le docteur Markow Scheider à Berlin, et grâce à l'intervention de M. le professeur Francis Claudon à Paris.

10 - Compte rendu de débat, dossier Joubert, archives privées.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait
un long voyage ;
Ou comme cestuy-là qui conquit
la Toison
Et puis est retourné, plein d'usage
et raison,

Vivre entre ses parens le reste de son âge ⁽¹¹⁾
Non ! François Joubert n'a pas conquis la Toison, mais sûrement les mille et une façons de l'appréter, de la rendre utilisable à ses concitoyens. Dès son retour définitif à Die, il ne ménage ni son temps, ni sa peine, pour mettre en pratique toutes les connaissances acquises durant son exil. D'abord s'assurer la stabilité, ne pas risquer d'être compris dans une levée de soldats et de partir en ennemi contre les populations qui l'ont accueilli. Le mariage est un moyen d'y échapper ; le 21 Messidor de l'an VII, il épouse Anne Courlin, fille d'Antoine le meunier du faubourg Saint-Marcel. Leur fils Antoine Joubert naîtra le 24 Ventôse de l'an VIII. Dans ce quartier, qui fut celui de son malheureux père, François Joubert prend une revanche, en achetant une pièce de terre et un bâtiment. Les bons écus sonnants qu'il a rapportés font merveille, après la désastreuse opération des assignats. Le voici donc qualifié «propriétaire» sur le laissez-passer qu'il obtient des nouvelles autorités communales, le 7 Pluviôse de l'an VIII de la

Retour définitif au pays [1797]

République. Ces notables montrent un beau zèle à justifier leurs prérogatives ; le simple fait de vouloir se rendre de Die à Valence mobilise les signatures

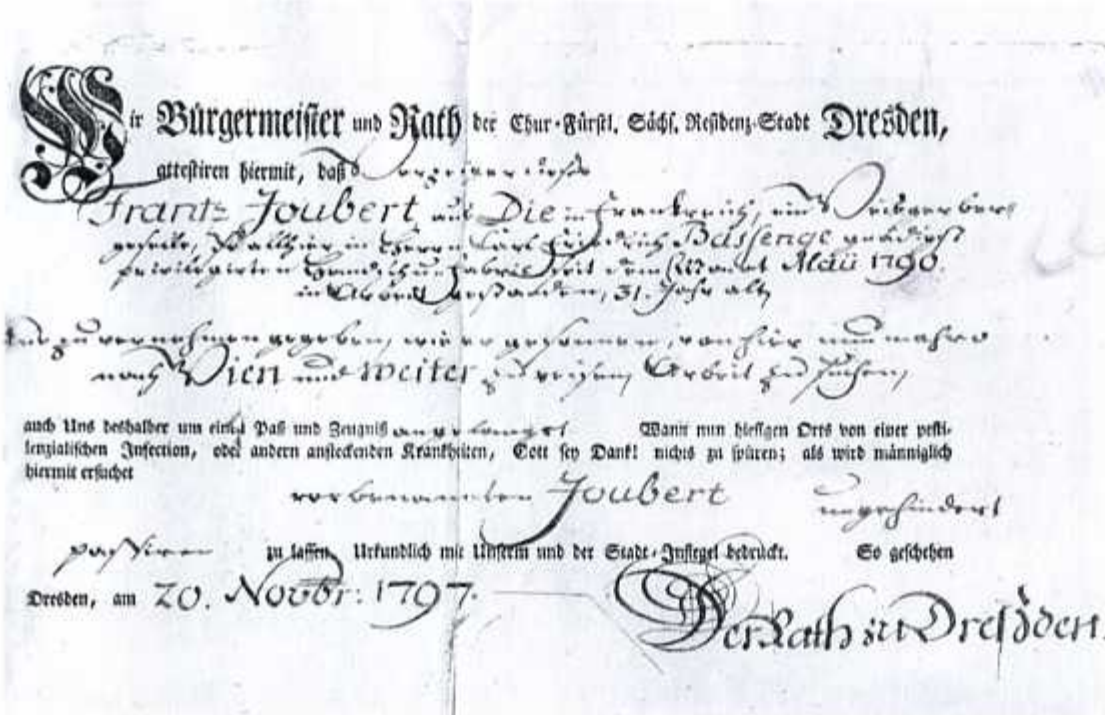
de cinq d'entre eux : Gache maire adjoint, Grangier, Motte et Jullien officiers municipaux ; Vallentin «*commissaire du gouvernement pour la municipalité de Dye*». Outre quatre cachets ou timbres fiscaux, le document porte un numéro d'ordre, le 511.

La grande chasse aux suspects est passée, mais il reste toujours des relents de méfiance envers les contre-révolutionnaires. Cela donne lieu à l'établissement d'un signalement détaillé du voyageur : «*âgé d'environ trente-trois ans, taille de cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtain, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton rond, visage rond* ⁽¹²⁾ ». Son inscription au «Tableau des citoyens de cette commune sous le n° 1 207 » le lave de tout soupçon de s'être conduit en «émigré» pendant les années difficiles des luttes populaires.

Ce qu'il compte faire à Valence n'est pas indiqué sur le laissez-passer. Accomplir des démarches administratives pour ses projets professionnels ? Tenter de négocier des contrats de fournitures à l'armée ? Ou peut-être remplir discrètement une mission importante dans le cadre familial ?



Laissez-passer de Die à Valence



Laissez-passer de la ville de Dresde - 1797

11 - Du Bellay Joachim : Anthologie de la poésie française, par Marcel Arland, Éditions Stock, Paris, 1945.

12 - Laissez-passer de la commune de Die, dossier Joubert, archives privées.

Il s'agit cette fois d'une lettre personnelle, provenant des bords du Rhin, adressée à «*la citoyenne veuve Joubert, au faubourg à Die*». Le 27 Prairial an VII, Joseph Joubert écrit aux siens qu'il a bien reçu de leurs nouvelles. Il se trouve à Arreau, près de Huningue, au nord de la ville de Bâle, mais ne donne aucune indication sur ses fonctions dans l'armée, ni sur le corps auquel il est incorporé. Il est très occupé, sa santé est satisfaisante. Toutefois il est conscient des risques pouvant survenir et, sans vouloir inquiéter sa famille, il rédige une sorte de testament :

«Comme à présent l'on fait la guerre d'une manière très active, et que souvent nos petites fortunes sont en danger, j'ay rassemblé une centaine d'écus, que je charge le chef de brigade avec qui j'ay voyagé jusqu'ici de vouloir bien les mettre à la poste à Huningue. Veuillez donc bien, mes chères amies, être pour moi les dépositaires de mon petit boursicot. Comme je ne suis pas toujours à l'abri de tout danger j'aime mieux, en cas d'accident, que vous en profitiez plutôt que nos barbares ennemis».

La nouvelle du retour de François Joubert l'emplit de nostalgie : *«Je suis on ne peut plus*

Une lettre de Joseph Joubert alors aux armées [1799]

charmé que notre cher frère se soit rendu à vos vœux ; je désirerais bien pouvoir partager les douceurs qu'il goûte au sein de la famille et de sa patrie ; mais en ce moment il est impossible d'y songer, je ne puis goûter ce plaisir qu'en imagination».

Cette évocation l'amène à se raviser sur l'emploi des espèces qu'il veut mettre en lieu sûr : *«Cela pourra d'ailleurs faciliter le petit commerce que veut entreprendre mon frère, mais je l'engage surtout à multiplier ce petit capital, qui pourrait un jour m'être utile⁽¹⁾».*

Faisant suite à la «*Ferme générale d'acheminement des correspondances*» instituée par Louvois en 1672, une «*Agence nationale des Postes*» a été mise en place en 1793 ; elle est devenue, le 27 Prairial de l'an III, «*Administration générale des Postes et Messageries*». Joseph Joubert se fie à ce service officiel. L'absence de tampons à dates ne permet pas de savoir le temps qu'a mis sa lettre pour parvenir à sa mère. Quant aux écus annoncés, il est possible que François Joubert ait jugé plus sûr d'aller les retirer à Valence, sous la protection de son laissez-passer républicain.

13 - Lettre de Joseph Joubert, 1799, dossier Joubert, archives privées.

NOMS DES LIEUX	NOMBRE des maîtres tanneurs mégissiers chamoiseurs en 1761	NOMBRE de leurs OUVRIERS en 1761	NOMBRE des maîtres tanneurs mégissiers chamoiseurs en 1774	NOMBRE de leurs OUVRIERS en 1774
Grenoble.....	43	200	31	82
Vienne.....	15	49	13	13
Valence.....	16	50	14	9
Romans.....	20	45	19	24
Orange.....	11	17	8	11
Die.....	10	16	9	3
Embrun.....	6	3	3	»
Chabeuil.....	19	25	18	10
Voiron.....	11	37	10	8
Saint-Chaffrey.....	10	»	11	»
Tullins.....	8	7	8	1
Montélimar.....	10	12	9	1
TOTAL.....	179	461	153	162

Résultat, en 1774, diminution de 26 maîtres et 299 ouvriers.

Soit par le retour de son fils cadet, soit par le geste libéral de l'aîné, Madeleine Ravel est désormais délivrée des soucis qui ont accablé des années de son existence. Ses dettes sont éteintes. Le 25 Messidor an V, sa fille Anne-Claudine a épousé Bernard Bernard, maréchal des logis originaire de Romans. Leur fils, Aristide Bernard, deviendra le meilleur ami et associé de son cousin Antoine, fils de François Joubert. Dans l'ambiance familiale apaisée, ce dernier met en œuvre ses projets d'entreprise, d'après la longue expérience acquise au cours de ses voyages.

Le traitement du cuir et des peausséries a connu des périodes fastes dans le Diois. Il en reste, au bord des torrents et des rivières, à l'emplacement d'anciens ateliers, des lieux-dits nommés « Chauchières » ou « Chaussières ». À Die, les tanneries et les fabriques analogues (chamoiseries, blancheries, mégisseries) s'étaient établies très tôt sur les rives de Meyrosse. « En 1495, un détachement de l'armée de Charles VIII, montant en Italie, dévalisera plus de douze tanneries alignées au bord du torrent⁽¹⁾. »

La réussite de François Joubert patenté à Die [1800]

Une statistique ordonnée en 1774 par le contrôleur général des finances mentionnait que « depuis l'établissement de la régie des cuirs de 1760, cette industrie était en déclin ». Die

comptait alors neuf maîtres tanneurs et trois ouvriers. La ganterie, qui avait été si florissante à Grenoble, connaissait des difficultés en raison de l'émigration de la main d'œuvre et des exportations de peaux⁽²⁾. En 1800, la nation a d'énormes besoins pour équiper ses armées sans cesse en marche et en action. François Joubert n'a pas perdu son temps. Le 3 Germinal de l'an VIII, l'administration municipale du canton de Die lui délivre une patente de tanneur, sous le n° 536. Il lui en coûte un « droit » de quinze francs, qu'il a versé au citoyen Buis, receveur de l'enregistrement. Ce document l'autorise à exercer dans la ville de Die, « dont la population est de 3 300 âmes, pendant l'an huit la susdite profession de tanneur, sans trouble, ni empêchement, en se conformant aux Loix et aux Règlements de police⁽³⁾ ».

« Propriétaire », « artisan patenté » : François Joubert s'est bien relevé du blâme subi en 1791 !

14 - Genevès Raymond, *Étude urbaine de Die*, Mémoire présenté à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, 1955.

15 - Blet, Esmonin et Letonnellier : *Le Dauphiné, recueil de textes historiques*, p. 26B « L'industrie des cuirs en 1774 », Éditions Arthaud, Grenoble, 1938.

16 - *Lettre Joubert, 1805*, dossier Joubert, archives privées.

(1) Ce blanc sera rempli par le canton de Die.

(2) Celui-ci, par le commerce, l'industrie, l'art, le métier, ou la profession pour laquelle la Patente est réclamée.

(3) Ce blanc doit être rempli par la valeur locative de la maison habitée par le demandeur, ou par la valeur locative de son atelier, boutique, etc. etc.

(4) Indiquer l'année ou le jour.

(5) Indiquer le commerce, l'industrie, l'art, le métier ou la profession.

PATENTE.

DE Tanneur

DÉPARTEMENT DE LA DROME. CANTON DE Die. COMMUNE DE Die.

Dont la Population est de 3300 Ames.

Bon pour l'an VIII de la République.

N° 536

NOUS ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX DU CANTON de Die Département de la Drome, sur la présentation et remise à nous faites par le Citoyen François Joubert ayant son principal domicile dans la Commune de Die de la quittance à lui délivrée le 1^{er} germinal par le Citoyen Buis Receveur au bureau de l'enregistrement de cette Commune sous le N° 200 de son registre de Recette; de laquelle il résulte que le dit citoyen Joubert déclare vouloir exercer la profession de Tanneur et qu'il paie la somme de quinze francs savoir: celle de quinze francs pour le droit fixe, et celle de — pour le dixième de la valeur locative de (4) — suivant le tarif annexé à la loi du 6 fructidor an IV, pour (5) — nous avons en conséquence délivré la présente Patente, au moyen de laquelle il pourra exercer pendant l'an huit au lieu de Die

Patente de tanneur vers 1800

Cinq années laborieuses se sont écoulées. Sous la fêrule de Bonaparte, la République a glissé vers le Consulat, puis sauté dans l'Empire. Bien que fidèles républicains, les frères Joubert souhaitent la fin des bouleversements, l'instauration de l'ordre et de la paix.

Le 13 Brumaire de l'an XIII, Joseph Joubert adresse une longue lettre à sa famille dioise. Il reproche à son cadet son incurable « phlegmatisme » à donner des nouvelles. Il expose l'état de sa situation : « Tu as sans doute su que nous étions partis de Marseille pour aller à Aix et ensuite à Toulon. Eh bien, depuis quinze jours nous sommes de retour à Marseille. Nous y venons de subir une nouvelle organisation : de la 79^e demi-brigade et de la nôtre, l'on a formé le 23^e régiment de ligne, composé de quatre bataillons. »

Laissez-passer de
La Motte-Chalancon



Empire Français
Département de la Drôme
Arrondissement de Die
Commune et Canton de la Motte-Chalancon

Laissez passer Monsieur François Joubert
Né de la Commune de Die, âgé de quarante
ans, taille d'un mètre 640 millimètres, cheveux
et sourcil châtains, yeux gris, nez aquilain,
Bouche, moyenn, menton rond, visage rond
et coloré, lequel nous a déclaré vouloir aller
à Marseille et autres Communes de l'Empire
pour y vaquer à ses affaires, prêter son aide
et assistance au besoin.

Le présent lui ayant été délivré sur production
de Monsieur, Jacques Martin Cabaretier, et
Jean Antoine Reynaud Notaire tous deux domiciliés
en cette Commune qui nous déclare bien
connaître et à cet effet Joubert signé avec nous
à la Mairie de La Motte-Chalancon
le onze Germinal an treize, Joubert

[Signatures]
J. Charens maire

Un nouveau laissez-passer pour se rendre à Marseille (1805)

Après quoi il donne une mémorable information : « J'ai été nommé le chirurgien-major en chef de ce corps, qui est vraiment un des plus beaux de France. Cela me vaudra une augmentation d'appointements de cinq cents livres par an ; ce qui fait que je suis, par la reconnaissance de la confiance dont

ce régiment veut bien m'honorer, je suis déterminé à rester encore quelques années au service. D'ailleurs, ma place devient une des plus belles de la chirurgie militaire⁽¹⁷⁾. »

Ce courrier, qui a dû émouvoir tout le faubourg Saint-Marcel, a provoqué une étonnante réaction chez François Joubert, lequel commençait à s'embourgeoiser. Au printemps suivant, il se trouve à La Motte-Chalancon, à six lieues et demie environ de Die. Pour ce déplacement il n'a pas eu besoin de permis de circuler, étant suffisamment connu dans l'arrondissement de Die. Mais voici que le 11 Germinal de l'an XIII, il demande à la municipalité de La Motte un laissez-passer pour, dit-il, « aller à Marseille et autres communes de l'Empire pour y vaquer à ses affaires. »

D'où vient cette brusque décision, qui ne semblait pas prévue au départ de Die ? Peut-être du projet d'étudier les possibilités de ventes vers le Midi... Mais surtout du désir impatient de rencontrer son frère ; ce frère qu'il n'a pas revu depuis si longtemps, qui est auréolé d'un tel prestige, et qui risque à tout moment de repartir, qui sait où, avec son beau régiment !

Le notaire de La Motte, maître Antoine Reynaud, accepte de témoigner de l'identité de François Joubert, ainsi que Jacques Martin, le cabaretier qui l'a logé. À la mairie, le tout jeune Empire (il n'a que dix mois) n'a pas encore mis en place tous les formulaires administratifs. C'est donc sur une feuille timbrée à l'effigie de la République que le maire, J.F. Charens, trace d'une belle écriture le nouvel intitulé : « Empire Français - Département de la Drôme, etc. » La date est toujours inscrite selon le calendrier révolutionnaire, mais quelques expressions marquent les changements. Le citoyen Joubert, tanneur, est devenu « Monsieur François Joubert, négociant de la commune de Die ». Son âge est de quarante ans ; sa taille, convertie en mesures décimales, est de « un mètre 640 millimètres ». Cependant la formule habituelle persiste : « Prêtez-lui aide et assistance au besoin⁽¹⁷⁾. »

Épilogue

Même s'il a apprécié la rapidité des voitures et des diligences, la commodité des relais et des auberges, François Joubert n'entreprendra plus d'autres voyages. C'est Joseph, moins «phlegmatique» que son frère, qui dans les années 1825 à 1830, quitte parfois sa douillette retraite conjugale de Louvières, dans le département de Haute-Marne, pour rendre quelques visites à sa famille. Resté sans héritier, il manifeste à ses cousins, neveux, amis, son affection et sa générosité. Malgré la disparition de son frère François, survenue le 28 mai 1824, il continue ses visites dont la dernière a lieu en juin 1830. Il vient déguster la Clairette de Die, produite et commercialisée par ses neveux associés, Antoine Joubert et Aristide Bernard. Mais il regrette les longs entretiens partagés avec son cadet, dans ce patois maternel que ni la langue française, ni les langues européennes n'avaient pu leur faire oublier. Sa dernière lettre, du 1^{er} octobre 1833, laissait espérer un prochain voyage : son décès, le 31 décembre 1834, rendit ce projet irréalisable.



Les anciennes fabriques
du faubourg Saint-Marcel à Die

Documents

Branches de la tannerie

L'industrie de conservation et de transformation des peaux animales, très sommaire à l'origine, a peu à peu donné naissance à une grande diversité de spécialités. Sous l'appellation générale de tanneur, on peut distinguer des artisans, dont les travaux et les compétences sont très différents les uns des autres :

Le pellissier traite les toisons en conservant le poil ou la laine, pour leur utilisation en vêtements chauds et fourrures.

Le corroyeur, appelé cuyratier au Moyen-Âge, transforme en cuir les peaux épaisses et fortes, pour la cordonnerie, la sellerie, les courroies.

Le mégissier, nommé aussi blanchier ou blanchisseur, prépare les peaux plus fines de mouton, agneau, chevreau, pour la ganterie, la gainerie, la reliure.

Le chamoiseur, par un traitement spécial, rend les peaux de mouton, daim ou chamois souples et moelleuses, en vue de leur emploi dans l'habillement.

Ouvrages consultés :

Larousse Commercial Illustré, Larousse, Paris, 1930.

Roche Annie : *La tannerie romanaise*,

La Manufacture, Die.

Xavier-Roux : *La corporation des gantiers de Grenoble*, G. Dupont, imprimeur, Grenoble, 1887.

Insignes religieux

Le bourdon était un long bâton de pèlerin surmonté d'une pomme. Porté avec la coquille Saint-Jacques, il était une arme précieuse pour les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Le méreau était une médaille de plomb qui servait aux protestants à se reconnaître entre eux. La plupart de ces médailles portaient une fleur de lis, en signe de fidélité au roi ainsi que diverses images et inscriptions : un berger dans le désert qui souffle dans sa corne pour rassembler ses brebis, une barque dans la tempête avec cette devise : «*Sauve-nous seigneur !*» ou encore une Bible ouverte aux rayons du soleil...

La rouelle était une pièce de tissu jaune ronde que les juifs devaient porter au Moyen-Âge en terre chrétienne. Les nazis s'en sont inspirés lorsqu'ils ont imposé l'étoile jaune.



Un méreau (extrait de
l'ouvrage de Dévoluy Pierre,
Sous la Croix, Je sers, Paris,
1931)

Jean Sauvageon



Le dernier billet

Au cours de la recherche de documents sur la période 1940-45 pour l'élaboration du CD-ROM sur la Résistance dans la Drôme, nous avons lancé des appels par voie de presse ou de radios⁽¹⁾. Plusieurs personnes y ont répondu, mais l'un des documents qui nous a été remis par madame Olivéri, née Zunino, et que nous reproduisons ici, est une pièce rare, chargée d'une grande émotion. Depuis longtemps, elle cherchait une solution pour le sauvegarder et notre appel lui a permis de la trouver. Voici quelques extraits de sa lettre – de son témoignage plutôt – qui accompagnait ce document :

Je me décide à vous confier les derniers mots écrits par Mme François lors du dernier convoi de détenus passant par Épinal pour aller mourir dans les camps allemands. Ils ne sont jamais revenus et nous n'avons jamais plus eu de nouvelles de cette famille. J'avais une vingtaine d'années à l'époque [...]. Mes parents tenaient, à Montélimar, au Boulevard du Fust, le « Bar Parisien », ceci durant 14 ans ; ils faisaient restaurant et notre clientèle se composait essentiellement de soldats et d'agriculteurs ; la coopérative agricole était près de chez nous et nous connaissions bien monsieur Daujat, grande figure de la Résistance, très recherché par les Allemands [...]. Mes parents étaient Italiens naturalisés et je suppose que c'est pour cela que nous étions liés d'amitié avec la famille François qui était, elle aussi, d'origine italienne⁽²⁾. [...]. Cette famille tenait un fermage au château de Milan, vers le quartier de la Chapellerie, vers le nouvel hôpital de Montélimar. Ils élevaient des vaches pour le lait ; Mme François vendait le lait à la ville avec sa charrette attelée et lorsque l'Italie s'est alliée avec l'Allemagne, des gens toujours bien intentionnés lui ont renversé tous ses bidons de lait. La fille Dine était un peu plus jeune que moi, nous étions amies.

Donc, alors que la Résistance s'était formée et que monsieur Daujat était recherché, il se cachait dans cette ferme. Ce devait être un genre de plaque tournante, puisque les derniers temps de la guerre, on téléphone un jour de la gare de Montélimar à mes parents pour leur demander s'ils pouvaient faire quelque chose pour un soldat italien déserteur qui se cachait dans les WC de la gare. Je pris donc quelques vêtements civils de mon père et les portais à la gare. Puis j'accompagnais ce soldat chez madame François. De là, je sais qu'il est allé au maquis de Grenoble pour se battre. Je ne

connaissais pas un mot d'italien, lui pas un mot de français, nous ne pouvions donc guère communiquer. Et nous sommes passés ainsi devant la Kommandantur et les Allemands. Mais la jeunesse ne voit pas le danger.

Si monsieur Daujat avait pu rester chez les François, je ne pense pas qu'il leur serait arrivé ce malheur. Monsieur Daujat était directeur de la Coopérative agricole, il était très intelligent et discret ; malheureusement, il a dû partir, peut-être pour une autre mission, et celui qui l'a remplacé n'avait pas la même discrétion, cela s'est su. Et toute la famille a été arrêtée. Nous les avons vu passer devant chez nous, ainsi que des camions chargés de tout le bétail. Je ne peux vous exprimer toute notre détresse en voyant cela. Nous avons préparé une valise avec le peu que nous avons, du linge, quelques provisions (il y avait longtemps que nous ne faisons plus restaurant, vu la pénurie). Nous avons pu savoir le moment du départ de la Kommandantur. Je les ai attendus à la sortie et, là, je me suis glissée dans le convoi pour leur donner la valise malgré un soldat qui me repoussait avec son fusil et me disait « Raoust », mais je lui fis signe que c'était pour manger. Le jeune garçon de ferme, Eugène⁽³⁾, qui n'était pour rien dans tout cela, n'est jamais revenu lui non plus. Involontairement, nous l'avions envoyé à la mort ; c'était de ces jeunes gens qui cherchaient du travail dans les fermes, et c'est nous qui l'avions dirigé chez Mme François. Il venait chez nous beaucoup de garçons des fermes environnantes.

[...] Ces personnes ont dû mourir dans des souffrances atroces, elles ont été sacrifiées pour nous conserver la liberté, il est juste qu'un hommage leur soit rendu. »

Le document est un petit billet de 110 sur 105 mm, certainement un feuillet de papier hygié

1 - Voir *Études drômoises*, n° 15 d'octobre 2003.

2 - Il semble que c'était plutôt Mme François qui était d'origine italienne.

3 - Les renseignements concernant les déportés ont été donnés par Robert Serre qui a pu constituer un fichier quasi exhaustif de tous les déportés drômois.

nique découpé dans un rouleau, de couleur bistre, écrit au crayon, recto-verso :

Bien chers amis. Sommes de passage à Épinal. Sous peu nous aurons traverser la frontière. Sommes ensemble pour le moment, en bonne santé. Espérons de tout cœur que ce petit billet vous parvienne, car de longtemps vous n'auriez de nos nouvelles et faites courage oncle et tante, vous supplions, ne les abandonnés pas. Espérons vous revoir si Dieu veut. Bons baisers.

Dine Louise Eugène

Adressez

M. Zunino

Bar Parisien

Boulevard du Fust

Montélimar Drome

Ce petit billet contient, en peu de mots, la certitude du terme du voyage, l'Allemagne, de la séparation prochaine du trio et de la mince probabilité d'échapper à la mort. C'est aussi la recommandation aux amis Zanino de ne pas abandonner l'oncle et la tante qui sont restés au pays, sans soutien peut-être.

Marie-Louise François, 42 ans, sa fille Secondine, 18 ans, et leur "garçon de ferme, Eugène, ont été arrêtés par les Allemands, le 20 juillet 1944 et conduits au Fort Montluc à Lyon. De là, un convoi, parti de Lyon le 11 août, les a emmenés, en passant par la Lorraine, vers les camps d'extermination allemands. Les femmes ont été dirigées vers Ravensbruck d'où elles ne sont pas revenues.

Quand on consulte les listes de déportés, on trouve plusieurs d'entre eux portant le prénom d'Eugène, mais aucun n'ayant été arrêté le 20 juillet à Montélimar. Par contre, André Bloch, 35 ans, juif, a été arrêté aussi à cette date à Montélimar. Il a aussi été envoyé en Allemagne, le 11 août, dans le convoi n° 78, vers Auschwitz où il est décédé. Est-ce lui qu'on nommait Eugène ? C'est vraisemblable sans qu'on puisse l'affirmer. D'autres Montiliens ont été arrêtés les 21 ou 22 juillet, mais il est le seul qui l'a été le 20 juillet comme Marie-Louise et Secondine François.

Dans le même convoi ou dans un autre, parti le même jour (nous n'avons pas encore trouvé le numéro de ce ou de ces convois), se trouvaient vraisemblablement les sept infirmières de la Grotte de la Luire qui, elles aussi, ont été envoyées à Ravensbruck. Odette Malossane n'en est pas revenue⁽⁴⁾.

Madame Olivéri a joint à son envoi une coupure du *Dauphiné Libéré*, non datée, non signée, qui apporte quelques précisions sur la

destinée de ce "petit billet" dont voici quelques extraits :

«Un train de détenus politiques partait de Montluc le 11 août 1944. Ce train, n° 14166, arriva en gare de Vittel, le 15 août au soir. Il se composait de 10 wagons de 3^{me} classe. Il repartait de Vittel le 17 au soir via Épinal et Belfort. La présidente de la Croix-Rouge de Vittel, Mme Boulone, prévenue par le chef de gare, le 16 au matin, trouva les détenus dans un dénuelement extrême, sans eau, sans ravitaillement. Ils étaient couverts de vermine et les enfants n'avaient plus de lait.

Devant une telle détresse, Mme Boulone put obtenir du lieutenant de la Gestapo qui commandait le convoi de faire descendre les détenus, installer des tables pour que ces malheureux puissent manger une soupe chaude et du pain. La population de Vittel, prévenue, fit l'impossible pour procurer aux détenus de Montluc ravitaillement et médicaments [...].

Mme Boulone put parler à quelques détenus et donna les renseignements suivants. Il y avait 750 détenus se répartissant ainsi : 200 femmes, 12 enfants de 1 à 4 ans et 438 hommes [...]. Environ 4 wagons comprenaient exclusivement des Juifs. Il y avait 10 grands malades [...]. Plusieurs détenus purent écrire clandestinement à Mme Boulone qui fit partir les lettres par le maquis [...].

Le «petit billet» n'a pas transité par le maquis. Il a été posté à Épinal, le 18 août 1944, le jour ou le lendemain de sa rédaction et adressé à monsieur Zunino à Montélimar, le père de Juliette Olivéri.

Il est déposé maintenant, accompagné du témoignage de madame Olivéri, aux Archives Départementales, où il complètera la documentation révélant encore certains aspects méconnus de cette période si importante de notre histoire. Je suis persuadé que d'autres documents, photos, films restent ignorés et pourraient apporter leur pierre à cette construction de la mémoire. Pour construire, il faut des blocs importants, mais il faut aussi des grains de sable, tous sont nécessaires pour la solidité de l'édifice.

Bien chers amis - Sommes de passage à Épinal - Sous peu nous aurons traverser la frontière. Sommes ensemble pour le moment, en bonne santé. Espérons de tout cœur que ce petit billet vous parvienne, car de longtemps vous n'auriez de nos nouvelles et faites courage oncle et tante.

vous supplions ne les abandonnez pas. Espérons vous revoir si Dieu veut. Bons baisers.
Dine Louise Eugène
M. Zunino
Bar Parisien
Boulevard du Fust
Montélimar Drome

Le petit billet, recto et verso.

L'enveloppe postée le 18 août 1944 à Épinal. (page 42)

4 - C'est certainement le dernier convoi parti de Lyon. Le 21 août, un autre convoi avait quitté Lons-le-Saulnier emportant à Dachau le père de notre président. Le convoi a mis longtemps pour y parvenir, les voies étant souvent coupées.

La Valloire : un pays d'histoire

Ce territoire, province romaine du Narbonnais, fut occupé dès l'antiquité. Partie intégrante de l'Empire de Charlemagne, il fut partagé entre ses trois fils (810 -820).

En 1029, Guigues 1^{er} a reçu de l'archevêque de Vienne, le sud du comté viennois ce qui donna naissance au Dauphiné. Les cinq comtes d'Albon qui se succédèrent étendirent leur pouvoir sur le Grésivaudan jusqu'à Grenoble puis aux limites de la Savoie.

En 1162, le Dauphiné passera à la maison de Bourgogne puis à celle de la Tour du Pin.

En 1349, le Dauphin Humbert II, descendant de la famille d'Albon, cède le Dauphiné au Roi de France dont le fils portera le nom de Dauphin jusqu'à la Révolution.

Au cours du XVIII^e siècle, ce territoire découvre la première montgolfière pilotée par François Laurent d'Arlande et le XX^e siècle voit arriver l'industrialisation.

Cette évolution conditionne directement la vie quotidienne de la paysannerie qui se partage entre l'industrie et les champs. Les propriétés sont de plus en plus étendues et les cultures se spécialisent autour des fruits et du tabac.



Le prieuré de Manthes

L'église de Moras



Collection
Syndicat mixte
Drôme
des Collines

Études Drômoises N° 16 - décembre 2004

Quelques exemples du patrimoine de la Valloire :

Chaque village témoigne du long passé historique du territoire de la Valloire avec des vestiges de l'âge de bronze (Moras, Anneyron). Les matériaux traditionnels de construction sont la molasse, le pisé et le galet, témoin du glacier du quaternaire puis du lit de l'Isère.

Epinouze et sa commanderie de Lachal

Cette propriété privée édifée en galets, molasse et briques domine la Valloire. Elle a été fondée au 12^e siècle par les Hospitaliers. Depuis, le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

La Tour d'Albon

Construite aux XI^e et XII^e siècles à la place d'un château plus ancien, cette tour fut au Moyen-Âge le chef-lieu de la seigneurie. Les comtes d'Albon vécurent dans ces lieux pendant 200 ans et créèrent le Dauphiné. Elle est inscrite depuis 1982 à l'inventaire des Monuments Historiques. Aujourd'hui le village d'Albon figure parmi les villages botaniques de la Drôme.

Le prieuré de Manthes

Ce bâtiment du XI^e siècle, dépendance de l'abbaye de Cluny, fut presque entièrement construit en galets. Depuis 1967, il est légué à l'Évêché et depuis 1983 «Les Amis du Prieuré» travaillent à la sauvegarde et à l'animation du site. Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1986. Le clocher et l'ensemble du chevet de l'église sont classés depuis 1932.

Le château de Larnage à Anneyron

Bâti en 1340, modifié au XV^e siècle, il fut utilisé comme couvent et comme cure. Il subit d'importants travaux au XVIII^e siècle puis fut vendu comme Bien National. La façade et la Tour sont inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques et le château a été classé en 1963.

Le village de Moras

De nombreux vestiges témoignent de l'histoire de cette commune dont le sommet de la Butte fut occupé depuis 2500 ans avant Jésus-Christ jusqu'au XVII^e siècle. On trouve des restes des murs d'enceinte, de voûtes et des portes de la période médiévale. Au cours de la 3^e République, le territoire de Moras a été désagrégé pour donner naissance aux communes d'Epinouze, de Saint-Sorlin et de Manthes.

La légende de la Chapelle de Chatenay à Lens-Lestang

Cette chapelle serait l'œuvre d'un croisé au XII^e siècle. Elle fut détruite pendant les guerres de religion et reconstruite par le Seigneur de Lens-Lestang en 1593. Chaque année, un pèlerinage a lieu sur le site.



Yseult la drômoise et la coupe de Calvin

Yseult Le Danois a été pendant de longues années une proche collègue de travail au Muséum d'histoire naturelle à Paris où elle était plus connue pour ses recherches sur les poissons que pour ses origines parpaillotes drômoises. Yseult était une scientifique hors du commun, un de ces personnages anachroniques, perdu dans la société post-soixante-huitarde, qui ne saluait jamais sans une spectaculaire révérence ou s'inquiétait de la santé de «Madame votre mère». Hiver comme été, elle arborait les chapeaux de feu Monsieur son père, passant du feutre au canotier pour la plus grande joie des potaches de l'université voisine. Son château était une bâtisse exceptionnelle puisque inscrite au patrimoine en tant qu'ancienne folie de Louis XV. Pour faire revivre ses fastes d'antan, Yseult organisait des soirées dansantes en robes longues et queues de pie, ce qui contribuait à redonner un peu de lustre aux salons par ailleurs sinistres. Cette enfilade de pièces donnait sur la bibliothèque, pièce majestueuse entièrement tapissée de livres sur plus de cinq mètres de haut, avec au-dessus de la cheminée, une sorte de tabernacle qu'Yseult ouvrait avec autant de cérémonial que lors d'un office religieux pour en exhiber sa fameuse coupe de Calvin, une petite coupe de cristal à l'authenticité jamais vérifiée. Tout le plaisir consistait à participer à ces soirées où l'émotion allait crescendo jusqu'à la consécration grâce à la fascination de cette merveilleuse petite coupe et Yseult savait tenir en haleine ses invités qui devaient mériter ce moment magique.

Etranges soirées car c'était l'époque heureuse d'un Muséum studieux autour de figures emblématiques dont Théodore Monod était comme un maître à penser. Et malgré ses manières désuètes, Yseult ne déparait pas dans ce monde de savants car elle eut son heure de gloire grâce à son obstination scientifique. Ses études sur les poissons l'avaient peu à peu conduite à s'intéresser à la musculature en constatant que la disposition de l'insertion des muscles de la colonne vertébrale était un caractère qui lui permettait de reconnaître les poissons. Or voilà que des tonnes de «queues de poissons» arrivées d'Asie déclenchèrent des intoxications sévères et même mortelles. Seule, Yseult fut capable de reconnaître la chair des poissons coffres asiatiques dont la toxicité est bien connue et que des pêcheurs indéliçats avaient expédiés en Europe. L'histoire des sciences retiendra ses contributions à la connaissance de l'anatomie des poissons, comme elle retiendra aussi les nombreux travaux de son père sur l'océanographie du golfe de Gascogne,

avec en particulier la description du banc «Le Danois», haut fond situé au large et redouté des marins... Belle lignée de scientifiques fascinés par les couleurs de la Drôme qui y ont trouvé la rudesse des falaises du Vercors toutes imprégnées de cette chaleur incomparable des terres d'accueil, chaleur qui transforme une soirée à évoquer ces souvenirs en un inoubliable moment d'amitié.

Jacqueline Goy, professeur associée,
Institut océanographique, Paris

La perfection ?

«Je persiste à lire *Études Drômoises*. Certes, j'apprécie son contenu mais je suis très sensible à la qualité technique qui atteint la perfection... Je renouvelle cependant mon souhait de voir apparaître sur le dos plat les indications du numéro et d'un sommaire réduit qui permettrait un meilleur repérage en bibliothèque.

Un mot encore pour suggérer de consacrer un billet d'humeur à la fuite des accents sur les noms propres; ils semblent avoir pratiquement disparu dans la plupart des titres, des affiches et même des enseignes commerciales.»

Daniel Mazard, Valence.

121 fautes?

André Gerin de Guilhaud Granges, comme «certains abonnés» craint «une overdose d'articles sur les années 40». Dans le n° 14, il a trouvé les introductions aux articles sur Largo Caballero et sur la bataille de Montélimar trop longs. Les pages sur Charles de Sallemard présentent de l'intérêt «surtout pour les photos» mais il manque une généalogie. Enfin, il a relevé 121 fautes ou imperfections, dont 35 fautes de découpage. [Depuis 1996, effectivement un n° en 1998 a été consacré aux «années noires», auquel il faut ajouter les trois articles du n° 14. On peut aussi noter que le numéro littéraire sur Aragon et Elsa Triolet en 2001 relève de cette période. - NDLR]

Une page de couverture plus synthétique

«... Je préférerais le style de la couverture précédente dont le graphisme, notamment ces deux lettres E et D porteuses d'images, était plus ramassé, plus synthétique, plus unitaire.»

André Bonnard, Saillans



Actualités naturalistes n° 9

Mai-juin. Le Cora de la Drôme qui a publié *l'Atlas des oiseaux nicheurs* (40 €) édite un bulletin bi-mensuel dans lequel les amoureux des oiseaux, des amphibiens et des reptiles peuvent retrouver des notices concernant ces animaux. Dans le n° 31, Nicolas Parrain raconte comment une vipère apeurée s'était réfugiée dans un trou dont elle fut promptement délogée par des fourmis furieuses de voir leur domaine envahi.

Cora-Drôme,
3 Côte des Chapeliers, 26100 Romans.

Lire. La revue de la médiathèque départementale dans son n° de Juin a consacré trois pages aux revues en bibliothèque, parmi lesquelles trois revues départementales: *Épines drômoises*, *Revue drômoise*, *Études drômoises*.

Notre-Dame de Valcroissant

Une superbe brochure réalisée à l'initiative des Amis de l'abbaye de Valcroissant et patronnée par le Conseil Général. En 32 pages, Henri Desaye fait le tour du sujet : l'ordre de Cîteaux et Valcroissant, Les grandes dates de l'histoire de Valcroissant, l'architecture de Valcroissant (le bâtiment des moines, le réfectoire, l'église), lexique et bibliographie. Le tout remarquablement illustré par les photos de Jean Ritter.

Association des Amis de l'abbaye de Valcroissant,
L'abbaye F26150 Die (pas de prix indiqué)

Terre d'Eygues, n° 31 : au sommaire: L'octroi en France et à Nyons, Découverte archéologique à Sainte-Jalle (notamment d'après les travaux d'Henri Desaye dans *Études Drômoises* 1990), La confiserie à Nyons, Une histoire de fausse monnaie. Le colonel Michel Bœuf retrace l'historique de la Légion d'honneur et parle longuement de Florent Guibert, soldat de Napoléon qui reçut la croix en 1813 et dont nous avons publié les Mémoires.

Terre d'Eygues,
BP 84, 26111 Nyons Cedex. 9€.

Prise de becs

Saillans aurait pu avec Barnave choisir l'histoire, avec les croquettes et la gastronomie; elle a trouvé beaucoup mieux avec les Trois Becs et la littérature : un moyen original de se mettre en valeur et d'attirer les visiteurs. Jean-Yves Loude, avec l'aide active d'habitants de Saillans, a écrit un roman policier, un vrai, avec des personnages pittoresques tirés du réel et un scénario presque vraisemblable de la vente possible des Trois Becs, «*le site naturel le plus riche d'Europe*», à un affreux homme d'affaires.

Loude Jean-Yves, *Prise de becs*,
La passe du vent, 15 €

Les gentilshommes-verriers de la région du Poët-Laval aux XVII^e et XVIII^e,

par Françoise de Bouillane de Lacoste, Presses universitaires de Grenoble, 2003, 310 pages. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans un prochain numéro.

La presse en a parlé...

Présentation réussie à la médiathèque de Crest du n° de juin 2003, et exposition des sculptures de Vanber avec « Les Amis de Vanber ».

le dauphiné

Jacques Clerc pour présenter les sculptures de son ami Vanber parle de sa technique accomplie du collage, complétée par celle de l'assemblage. De sa passion de collectionneur qui récupérait aussi bien les galets de la Drôme que les fragments de poterie, les tessons de céramique ou de brique, les bois flottés... La Drôme était devenue le second atelier de Vanber. Vanber était un bricoleur de grand talent.

Jacques Clerc a également évoqué à la médiathèque de Crest le caractère « brut » (celui de l'art premier) de certaines œuvres de Vanber, en bois peint notamment. Il a expliqué enfin que l'artiste les élaborait souvent à partir d'un élément. Très peu d'œuvres sont datées et signées.

Le Dauphiné Libéré, 25.09.03

Le Crestois

Jacques Clerc a parlé de Vanber sculpteur, un ami avec lequel il avait fondé le salon Art et jeunesse de Crest et sur lequel il a rédigé un article dans la revue Études Drômoises de juin 2003. Il a rappelé que Vanber n'était pas seulement peintre mais qu'il avait réalisé de nombreux collages et assemblages, qu'il savait être « un collectionneur de matériaux de base, un fouineur, un récupérateur ».

Le Crestois, 26.09.03

Vanber était sculpteur

Une exposition consacrée à Vanber et notamment à ses sculptures, méconnues du public, est en place à la médiathèque. Sa présentation a été l'occasion pour Jacques Clerc qui lui a consacré un article dans la revue "études drômoises", de parler de l'œuvre de son ami.



Jacques Clerc a parlé de son ami, aux côtés de Mireille Veauvy et de Jacques Detalour.

Jean-Pierre Gros, agrégé de sciences naturelles, était professeur au collège Paul Valéry, à Valence. C'était aussi un fidèle de notre association. Il avait rédigé un article sur « Le scorpion de Paul Valéry », travaillait à une étude sur un de ses aïeux pasteur et s'était lancé avec enthousiasme dans l'étude de la flore et de la faune de la forêt de Saoû, une étude que la maladie ne l'a, hélas, pas laissé mener à bien. Nous l'admirons pour son courage et son sourire dans l'adversité.

études drômoises

la revue
du patrimoine
de la Drôme

Revue trimestrielle - 44^{ème} année
N° 16 /décembre 2003

Revue publiée avec le concours
du conseil général de la Drôme et de la ville de Valence,
par l'Association Universitaire d'Études Drômoises,
association reconnue d'utilité publique.

Le numéro 8 €
L'abonnement 30 €
(année civile)

Études Drômoises

Revue trimestrielle de l'A.U.E.D., fondée en 1960
Tirage à 1300 exemplaires

Directeur de la publication :
Jacques Delatour

Coordination :
Lucien Dupuis et Jean Sauvageon

Comité de rédaction :
Max Bonnefoy, Jacques Delatour, Lucien Dupuis,
Annie Friche, Claude Godeau, Jean Sauvageon.

Graphisme :
Jacques Desruols

Imprimerie :
Impressions Modernes
22, rue Marc Seguin, 07500 Guilherand-Granges
N° CPPAP : 61467
N° ISSN : 0240-3994

Siège social de l'A.U.E.D. :
C.D.D.P., 10, rue de la Manutention, 26021 Valence Cedex

Les opinions émises dans *Études Drômoises* n'engagent
que leurs auteurs.

Adresser :

1) les demandes d'adhésion et leur règlement,
les cotisations, les changements d'adresse,
les commandes de numéros antérieurs, à:
M. Henri Chaffal,
trésorier de l'A.U.E.D.
41, rue Chorier, 26000 Valence
(chèques libellés à l'ordre de A.U.E.D. Valence)

2) les articles et illustrations à:
Monsieur le président de l'A.U.E.D.
7, rue Thiers, 26000 Valence

Adresse du site internet : <http://etudesdromoises.free.fr>
Adresse e-mail : etudesdromoises@free.fr

Ce numéro contient, en encarts séparés,
des informations sur les activités de l'association.

depuis 1892 une tradition
La Pogne Pascalis



Boulangerie J.CHARLES PASCALIS
BOURG DE PÉAGE - Tél. 04.75.02.08.46

DIDIER PARAKIAN



MONTRICO

62, avenue Sadi Carnot - VALENCE
Tel. 04 75 43 37 63 Fax 04 75 42 07 95